

La Revue du **Trombinoscope**

L'information professionnelle du monde politique

Juillet / Août 2023 - N°283

INTERVIEW PATRICK MARTIN

PRÉSIDENT
DU MEDEF

« Nous serons au rendez-vous de la réindustrialisation de la France. Notre souveraineté est en jeu »

DOSSIERS

Les grands enjeux économiques
Santé de la femme
Coupe du Monde de Rugby

MOUVEMENTS

Nominations
Missions
Élections



LA COMPÉTITION NATIONALE DES MÉTIERS

47^E COMPÉTITION NATIONALE WORLDSKILLS
Eurexpo Lyon — 14-15-16 septembre 2023



Éditeur
François-Xavier d'Aillières
fxdaillieres@trombinoscope.com

DOCUMENTALISTE
Sylvain Ragot
sragot@trombinoscope.com

RÉDACTION
Stéphanie Fontaine
sfontaine@trombinoscope.com

PUBLICITÉ
Directrice de clientèle
Delphine Léguillon
dleguillon@trombinoscope.com

Responsable Business Développement
Jérôme Oysel
joyssel@trombinoscope.com

MAQUETTE
Delphine Léguillon

ABONNEMENT
Abonnement 1 an Tome I, Tome II
et Revue : 445 euros H.T.
Tél. 03 27 56 38 57
Fax 03 27 61 22 52
trombinoscope@propublic.fr

LE TROMBINOSCOPE
L'information professionnelle du monde politique

SAS au capital de 20.000 euros
922 389 929 RCS Nanterre
TROMBIMEDIA
Le Trombinoscope
5 rue d'Amboise
75002 Paris
Dépôt légal à parution
ISSN 2266 5587
Président : Alexandre FARRO

IMPRESSION
Printcorp

CONCEPTION ORIGINALE
Antonello Sticca

Édito

Donner quelque chose à aimer aux Français

Au général de Gaulle qui l'interrogeait en 1943 sur la manière de redresser le pays, la philosophe Simone Weil répondait : « De remède, il n'y en a qu'un. Donner aux Français quelque chose à aimer. Et leur donner d'abord à aimer la France. » En 2023, la thérapeutique reste valable. Après le charivari de la réforme des retraites, les « cent jours » censés apaiser le pays ont été percutés par les émeutes urbaines. Et fin juillet, le Président-Sisyphes a dû remettre l'ouvrage sur le métier, contraint de promettre encore et encore le rassemblement, un « élan national » lui qui, candidat pour un second mandat, rappelait déjà dans une tribune intitulée Ma France : « Ce qui fait nation, [c'est] le partage d'un commun ».

Trouver ce plus petit dénominateur commun, voilà en cette rentrée la tâche d'Emmanuel Macron, de sa Première ministre confortée à Matignon et du gouvernement « réajusté ». Avec toujours la même question : quel cap, quel tempo dans les réformes, pour redonner aux Français le goût de partager un même avenir ?

Rien dans le contexte politique n'appelle à la concorde. Face à une majorité relative, les oppositions pilonnent, obstruent, électrisent, enchaînent les motions de censure (16 déjà pour Elisabeth Borne) dans un climat de conflictualité jamais vu. Quant aux outils démocratiques alternatifs, CNR et autres conventions citoyennes, ils peinent à fabriquer un consensus minimal dans un pays toujours plus fragmenté.

Comment sortir de ce chaos permanent ? Pour l'instant, le chef de l'Etat reste sourd aux demandes - intéressées - d'appel au peuple (référendum ou dissolution). Pas question de se faire imposer une relance institutionnelle avant mi-2024. Avec les élections européennes, chaque camp va se jauger. Puis il ne sera plus question que de l'échéance présidentielle de 2027. Pour le Président, l'enjeu sera alors de ne pas se laisser isoler en son palais jusqu'à la fin de son quinquennat...

D'ici là, septembre s'annonce orageux, chargé de vents contraires. Le budget, censé acter la fin du « quoi qu'il en coûte » ? Attention, danger. Le recours au 49.3, devenu symbole d'une Ve République usée, promet cris et fureur. La loi immigration ? Entre surenchère et menaces, la droite fourbit ses armes. La loi de programmation sur l'énergie et le climat ? Elle préparera une décarbonation en pente raide, au risque de contraindre et de taxer plus encore des classes moyennes hantées par le déclassement.

Ni la pandémie, ni la guerre en Ukraine n'ont donné corps à l'union nationale réclamée par certains. C'est la désunion générale qu'il s'agit maintenant d'éviter. De remède, il n'y en a qu'un... ●



Remy Godeau
Rédacteur en chef de l'Opinion

1 Des tribunes rédigées par des personnalités politiques françaises et européennes (ministres, commissaires, parlementaires et élus locaux) autour de thèmes d'actualité.

- 2** • Photos, biographies et attributions d'hommes et femmes nommés et élus dans le mois au sein des institutions politiques nationales et locales.
- Présentation des dernières missions, commissions d'enquête et groupes de travail.



à retourner au Trombinoscope – Service abonnement – CS 70001 – 59361 Avesnes-sur-Helpe cedex – Fax : 03 27 61 22 52 – trombinoscope@propublic.fr

☐ La revue mensuelle du Trombinoscope (11 n° par an) au prix de 280 €HT soit 295,40 €TTC

☐ **Le lot 2023/2024** (Tome I National + Tome II Régional)* + la revue mensuelle au prix de 445 €HT soit 481,48 €TTC

☐ Le lot (Tome I National + Tome II Régional) + la revue mensuelle + un accès illimité pendant un an à la base de données France du site **www.trombinoscope.com** au prix de 695 €HT soit 781,48 €TTC

TVA 5,5% (tomes et revue), 20% (site). Frais de port inclus (6 € par tome). * parution à l'automne 2022.

E-mail :

Signature

Sommaire

Juillet/Août 2023

4

Interview Patrick Martin

Président du Medef

« Nous serons au rendez-vous de la réindustrialisation de la France. Notre souveraineté est en jeu »



6 Les grands enjeux économiques

7 Croissance et Climat : des entrepreneurs responsables.

Agnès PANNIER-RUNACHER

8 Le Made in France au service de la transition écologique et de notre souveraineté. *Roland LESCURE*

9 La formation est la clé pour réussir les grandes transitions.

Carole GRANDJEAN

10 France 2030 participe pleinement à la stratégie de réindustrialisation de la France. *Bruno BONNELL*

12 Le Grand Est, un pouvoir d'attraction hors du commun.

Franck LEROY

13 Femmes, brisez le plafond de verre avec audace et détermination ! *Marie-Christine OGHLY*

15 Il est dangereux de couper le budget logement.

Olivier SALLERON

18 Le numérique au service d'un futur durable. *Arno PONS*

19 Une solution à la recherche d'un problème ou la prochaine évolution de l'argent ? *Alexandra MANIATI & Anni MYKKÄNEN*

20 Pour garantir notre souveraineté industrielle, l'urgence est de développer une stratégie européenne systémique pour l'IA.

Guillaume KLOSSA

21 Un(e) responsable ne doit jamais mésestimer les acteurs de son écosystème. *Frédéric ENCEL*

24 Santé de la femme

25 La santé des femmes, une grande cause pour améliorer l'égalité entre les sexes. *Agnès FIRMIN LE BODO*

26 Pour une meilleure prise en compte des femmes dans les parcours de soin. *Véronique RIOTTON & Prisca THÉVENOT*

27 Prioriser la santé des femmes : un impératif sociétal.

Virginie DUBY-MULLER

28 Santé des femmes au travail : des maux invisibles *Annick BILLON, Laurence COHEN, Annick JACQUEMET, Marie-Pierre RICHER & Laurence ROSSIGNOL*

30 La pénurie des gynécologues médicaux, reflet d'une régression pour la santé des femmes. *Frédéric VALLETOUX*

32 La santé menstruelle ne doit plus être un sujet tabou.

Mickaël BOULOUX & Fatima KELOUA HACHI

33 Santé de la femme : pour une action immédiate et engagée.

Sandrine JOSSO

34 Pour une reconnaissance de l'endométriose comme ALD, voire d'un handicap. *Jean-Philippe TANGUY*

35 L'impératif de la constitutionnalisation du droit à l'avortement en France, un enjeu de protection et de diplomatie féministe.

Marie-Noëlle BATTISTEL & Guillaume GOUFFIER VALENTE

37 La santé mentale des femmes doit devenir un enjeu de santé publique. *Anne-Cécile VIOLLAND*

38 Mondial de rugby

39 La Coupe du monde de rugby : notre plus grand rendez-vous sportif de 2023 ! *Amélie OUDEA-CASTÉRA*

40 France 2023 : transformons l'essai ! *Michel SAVIN*

41 Tous derrière les Bleus ! *Annaïg LE MEUR*

42 Le Mondial de rugby ou comment rivaliser avec l'universalisme olympique. *Bernard FIALAIRE*

43 Entre opportunités économiques, ambitions durables et leviers de transformations pérennes : une Coupe du monde de rugby au cœur des enjeux de demain. *Isabelle RAUCH*

44 À Lyon, une Coupe du Monde pour prendre soin. *Grégory DOUCET*

45 Le rugby, c'est le vivre ensemble. *Christian ESTROSI*

47 À Nantes, on cultive le sport, alors vive le rugby !

Johanna ROLLAND

48 Missions, Nominations, Élections

49 Remaniement

51 Gouvernement

57 Parlement

58 Corps d'État

59 Collectivités d'Outre-mer, Conseil départemental, communes

60 Préfecture de police de Paris, Préfectures

70 Énergie, Affaires publiques

71 Autres mouvements

PATRICK MARTIN

Président du Medef

« Nous serons au rendez-vous de la réindustrialisation de la France. Notre souveraineté est en jeu. »

Patrick Martin vient d'être élu président du Mouvement des entreprises de France (Medef) pour un mandat non renouvelable de cinq ans. Il succède à Geoffroy Roux de Bézieux dont il était le numéro 2.

Interview réalisée par Stéphanie Fontaine

Avec votre victoire, c'est un peu le changement dans la continuité à la tête du Medef. Est-ce que c'est forcément plus simple ?

Si l'on peut y voir une continuité de par mon implication dans le mandat qui vient de s'achever et dont je suis fier, de grands défis nous attendent. Dans le contexte socio-économique tendu, marqué par un ralentissement de la croissance, vu la hausse des taux d'intérêt, le surendettement de l'Etat, le climat social éprouvé par les grèves à répétition, les nuits d'émeutes destructrices, nous sommes face à l'émergence de nouvelles inconnues dans cette équation. La France et ses entreprises doivent relever de lourds défis structurels : la transition environnementale, les tensions sur le recrutement, l'impact de l'intelligence artificielle, le sens au travail et sa nouvelle organisation.

Comment relever ces défis ?

Seule une croissance responsable et durable nous permettra d'y répondre. C'est la condition absolue pour financer la décarbonation de l'économie, continuer à créer des emplois et soutenir le pouvoir d'achat, tout en maintenant l'équilibre de nos régimes sociaux et le financement de notre modèle.

Les crises successives auxquelles nous avons été confrontés ont mis les entreprises à rude épreuve. La résilience dont elles ont fait preuve témoigne de leur capacité à les surmonter, grâce à des stratégies et des politiques adaptées.

Sur le plan international, le schisme des blocs régionaux doit amener l'Europe à s'imposer dans un nouvel ordre mondial marqué par une profonde redistribution des cartes et développer des modèles économiques qui nous permettent de rester compétitifs, en gérant à la fois les interdépendances, les enjeux climatiques et les mutations numériques.

Comment définiriez-vous le rôle du Mouvement aujourd'hui ?

Le Medef représente et défend les intérêts des entreprises françaises. Etant le porte-parole des entreprises, nous portons un projet, celui de faire réussir la France, en créant les conditions favorables au développement économique et social. Notre priorité

c'est la défense des intérêts économiques de ce pays pour générer de la croissance, et créer de la richesse. Le dialogue social est un moteur puissant pour atteindre nos objectifs communs : trouver des accords sur les réformes prioritaires. La politique d'ouverture que nous menons depuis plusieurs années s'inscrit dans notre ADN. Pour réussir, il faut jouer collectif et trouver un consensus avec les partenaires sociaux grâce au dialogue social « autonome ».

Emmanuel Macron a donné aux partenaires sociaux jusqu'à fin 2023 pour créer un « pacte de la vie au travail », et a parlé de « 100 jours d'apaisement » après la réforme des retraites... Comment se passent aujourd'hui les négociations avec les syndicats ?

Malgré un contexte social perturbé, nous avons signé plusieurs accords coup sur coup, le premier sur le partage de la valeur et le second sur l'accélération de la transition écologique en entreprise, et le troisième sur les accidents du

travail et les maladies professionnelles. L'efficacité de la démocratie sociale et la capacité des partenaires sociaux à dialoguer de façon productive sur des sujets majeurs n'est plus à démontrer. Soulignons que cette méthode nécessite du temps.

Les prochaines réformes sociales devront s'appuyer sur ce type de méthode. Avant de négocier, il faudra discuter et parvenir à un diagnostic partagé avec les partenaires sociaux, en apportant des réponses très concrètes et opérationnelles.

L'un de vos objectifs, c'est d'encourager une nouvelle baisse des impôts de production. Dans le contexte actuel et l'état des finances publiques, une réduction de la fiscalité peut-elle vraiment être envisageable ?

Ce n'est pas le moment de renoncer à la baisse des impôts. Si la conjoncture économique donne des signes de ralentissement, la France tire son épingle du jeu, comparé à ses voisins européens. C'est grâce à la politique de l'offre menée avec constance depuis plusieurs années. Cette politique a produit des effets très positifs sur l'économie, en générant de la croissance qui bénéficie à tout le pays.

En effet, la baisse des impôts de production est un levier majeur pour réindustrialiser la France. Elle permet de créer des emplois. La compétitivité du pays s'en trouve renforcée au niveau européen et mondial. Il est donc dans l'intérêt de notre économie de poursuivre ces baisses d'impôts afin de nous amener dans la moyenne européenne.

Face à la concurrence mondiale, en particulier la Chine et les Etats-Unis, les entreprises devront investir massivement pour financer la transition écologique. Il faut leur donner les moyens de réaliser la décarbonation de l'économie, estimée à 40 milliards annuels.

Mais l'Etat en a-t-il encore les moyens ?

Je rappelle qu'en baissant l'impôt sur les sociétés, et donc avec un taux plus bas, l'Etat a malgré tout engrangé plus de recettes. En allégeant leurs charges, cela augmente mécaniquement la base de l'impôt sur les sociétés et ainsi génère des recettes. Enfin, la politique de l'offre représente un facteur de confiance auprès des entrepreneurs et des investisseurs. La pierre angulaire d'une bonne politique économique, c'est la stabilité – poursuivons cette politique !

Quels sont les autres chantiers auxquels vous comptez vous attaquer ?

Les défis auxquels nous devons faire face sont multiples et colossaux. Sur le plan national, une série de négociations doit être engagée avec les partenaires sociaux sur les futures réformes à mener : l'emploi des seniors, la prévention de l'usure professionnelle, les parcours professionnelle, la retraite complémentaire. Grâce à un dialogue social autonome, nous construisons des compromis.

La question du logement occupe une place centrale puisqu'il conditionne le pouvoir d'achat, l'emploi et le dynamisme des territoires. Il n'y aura pas de plein-emploi si la mobilité des salariés est entravée par l'impossibilité de se loger. Je plaide également pour définir un diagnostic partagé avec les partenaires sociaux sur la question du climat et de la croissance.

Climat et croissance, est-ce que cela rime bien ensemble ? Il y a débat sur le sujet...

Nous sommes à un moment charnière, celui de la mise en œuvre de la transition écologique. La conciliation des objectifs climatiques

et de la croissance constitue l'un des piliers de mon programme. Sans croissance durable, nos entreprises ne pourront pas financer les investissements requis pour décarboner l'économie. Dans ce cadre, une politique industrielle compétitive permettra de soutenir les investissements en faveur de la double transition verte et numérique.

La compétitivité, c'est aussi les compétences. Etant un enjeu central, la question de la formation professionnelle sera l'une de nos priorités stratégiques.

Vos attentes vis-à-vis de l'Europe ?

La compétitivité de la France ne se réalisera pas sans une Europe forte. Notre influence auprès de l'Union européenne doit s'intensifier pour assurer la défense de nos intérêts. Cela se traduira notamment par la prévention des effets de distorsion en matière d'aide d'Etat sur le marché intérieur, et le soutien de la pleine utilisation des instruments de défense commerciale. Il s'agira aussi de veiller à simplifier le cadre réglementaire européen qui pèse sur les PME pour créer les conditions favorables aux investissements. Ce sera le cheval de bataille des cinq prochaines années.

Nous serons au rendez-vous de la réindustrialisation de la France. Notre souveraineté est en jeu.

Depuis le Covid, y a-t-il eu un vrai changement d'attitude par rapport au travail ?

Contrairement à ce qui a été identifié outre-Atlantique, nous ne sommes pas dans une logique de « grande démission ». Les chiffres témoignent de l'attachement des Français au travail. Le taux d'emploi n'a jamais été aussi élevé ; on comptabilise 1,5 million de salariés de plus qu'il y a cinq ans. Mais on note un changement dans le rapport de force entre employeur et salarié pour des raisons démographiques et de croissance.

La crise du Covid a été l'occasion de repenser l'organisation du travail, en y apportant davantage de flexibilité. Le télétravail en est l'une des conséquences. Mais la tendance de fond, la quête de sens dans le travail, a émergé depuis la crise sanitaire. Il y a de surcroît un effet générationnel ; les jeunes diplômés sont plus exigeants sur l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle et n'hésitent pas à prendre des congés sabbatiques. Ce constat doit amener les entreprises à repenser la question du management et à davantage prendre en compte les aspirations des salariés. De plus, l'actuelle pénurie de main d'œuvre oblige les entreprises à se montrer plus attractives pour les candidats. ●



TRIBUNES

LA REF DU MEDEF, UNE OCCASION DE DÉBATTRE DES GRANDS ENJEUX DE LA FRANCE



La Rencontre des Entrepreneurs de France, organisé par le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), se déroule à l'Hippodrome de Longchamp les 28 et 29 août. Partenaire média de l'événement, la revue politique du Trombinoscope propose à cette occasion un dossier spécial sur les grands enjeux économiques aussi bien nationaux que territoriaux et européens.

Dans un contexte géopolitique et économique difficile, marqué notamment par le retour de l'inflation et la guerre en Ukraine, de grands défis s'imposent à la France, en particulier face au réchauffement climatique. Parmi les objectifs nationaux, le secteur du bâtiment, à rénover, est par exemple en urgence absolue. Dans nos territoires, de nouvelles usines, liées potentiellement à la transition énergétique (comme les gigafactories de batteries électriques dans les Hauts-de-France), s'implantent. Et bien sûr au-delà de la France, c'est toute l'Union européenne qui est impactée.

Dans ce numéro, il aussi question, du Made in France, du Plan France 2030, de la place des femmes à la tête des entreprises, de l'Intelligence artificielle (IA), de la santé... Avec des contributeurs d'exception ! Retrouvez les avis des ministres Agnès Pannier-Runacher (Transition énergétique), Roland Lescure (Industrie) et Carole Grandjean (Enseignement et Formation professionnels), de Bruno Bonnell, le secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, mais aussi des entrepreneurs et grands représentants de divers secteurs comme Marc Julien, directeur général d'EIT Health France, Olivier Salleron, président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) ou encore Marie-Christine Oghly, présidente de l'association Femmes Chefs d'Entreprises Mondiales (FCEM) et l'essayiste et géopolitologue Frédéric Encel, entre autres.

Stéphanie Fontaine

CROISSANCE ET CLIMAT : DES ENTREPRENEURS RESPONSABLES

Agnès PANNIER-RUNACHER

► Ministre de la Transition
énergétique



A entendre certains écologistes autoproclamés, lutter contre le dérèglement climatique rimerait nécessairement avec décroissance. Ce choix de la décroissance serait particulièrement néfaste pour les Français. Mais, comme l'a montré, dès les années 1990, l'économiste japonais Yoichi Kaya, une alternative tangible existe. C'est ce que l'on appelle la croissance verte. Elle consiste à réduire l'intensité énergétique de notre production ou à réduire l'intensité en carbone de notre énergie.

C'est le modèle que je défends en tant que ministre de la Transition énergétique et ancienne ministre de l'Industrie. Ce modèle permet à notre pays, depuis l'élection d'Emmanuel Macron, d'être en même temps aux avant-postes du combat pour le climat et du combat pour la réindustrialisation, pour l'attractivité et pour la compétitivité de notre économie.

En 2022, la France a réussi à augmenter sa croissance de 2,6 %, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 2,7 %, à réduire sa consommation d'électricité et de gaz de 12% sur l'hiver et à être le 7ème pays le plus performant au monde en termes de transition énergétique selon le Forum Economique Mondial.

Face à l'urgence, il nous faut encore accélérer.

C'est la raison pour laquelle nous mettons en place des incitations qui vont encourager cette croissance verte et n'entraîneront la décroissance que des seuls secteurs d'activité les plus polluants.

Certes, la croissance de demain se fera sans les usages dépendant des énergies fossiles ; mais elle se fera avec des logements rénovés, des véhicules électriques, des transports en commun, des panneaux photovoltaïques... Elle permettra de nouvelles innovations, l'apparition de nouvelles industries et de nouveaux métiers, l'acquisition de nouveaux bénéfices pour la santé, le pouvoir d'achat ou le confort de vie de nos concitoyens. Ce nouvel horizon ne saurait poindre sans les

entreprises de notre pays. Il ne saurait voir le jour sans les entrepreneurs ainsi que leurs équipes soudées et motivées, qui portent les solutions de demain.

Je pense, par exemple, aux entreprises du nucléaire et des énergies renouvelables, qui sont à la manœuvre pour augmenter nos capacités de production d'énergie décarbonée. Les entreprises, soutenues grâce à France 2030, qui innoveront dans le domaine des nouveaux réacteurs : Nuward, Newléo et Naaréa ; Voltec Solar, fabricant français de modules photovoltaïques, qui va industrialiser une ligne pilote de production de cellules photovoltaïques très haute performance ; ou encore le projet « Provence Grand Large », qui doit permettre à notre pays de devenir un leader dans le domaine de l'éolien flottant.

Ces entreprises ne sont pas seules.

Nous avons aussi des champions mondiaux de l'efficacité énergétique, comme Schneider qui, en optimisant la gestion de nos réseaux énergétiques, nous aide à diminuer nos consommations d'énergie, ou comme Atlantic, véritable fleuron français qui, grâce à ses usines de production de pompes à chaleur, permet la décarbonation de nos systèmes de chauffage.

Dans l'automobile aussi, tout un secteur est en train d'émerger, porté par les gigafactories qui naissent dans la nouvelle vallée européenne de la batterie des Hauts-de-France.

Je pourrais multiplier ces exemples dans tous les champs : l'agriculture, l'industrie, le bâtiment...

Ces entreprises, au-delà de faire notre fierté collective, sont les fers de lance de nos combats contre le dérèglement climatique, pour notre indépendance économique et pour notre reconquête industrielle.

**« aux côtés de ses entreprises,
la France a tout pour réussir ! »**

Ces entreprises vont pourvoir les centaines de milliers d'emplois qui s'ouvrent, à toutes les générations de notre pays.

Alors, oui, bien-être et climat peuvent rimer ensemble. Mais pour cela, nous aurons besoin de tout le monde : d'un Etat exemplaire et planificateur ; de collectivités territoriales génératrices de projets ; et d'entrepreneurs engagés qui font naître de nouvelles solutions et se transforment en profondeur.

J'en ai la conviction : aux côtés de ses entreprises, la France a tout pour réussir. ●



LE MADE IN FRANCE, AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE NOTRE SOUVERAINETÉ

Roland LESCURE

► Ministre délégué en charge de l'Industrie



France Relance a permis de créer ou conforter près de 100 000 emplois dans les secteurs stratégiques de la santé, des métaux critiques et de l'électronique et de soutenir 800 projets de (re)localisations, comme celui de la production de paracétamol par l'entreprise Seqens en Isère. Ensuite, le plan France 2030 doté de 54 milliards d'euros a d'ores et déjà permis de soutenir 2 700 projets, comme l'usine de production de semi-conducteurs à Crolles, qui représente 5,7 milliards d'euros d'investissement et 1 000 emplois à terme.

Tous les dispositifs de soutien au Made in France portent déjà leurs fruits. Avec 100 000 emplois créés depuis 2017 et la création nette de 300 usines, l'industrie relève la tête et il nous faut poursuivre et amplifier cette dynamique. On peut citer de beaux exemples comme la gigafactory de batteries électriques ACC

La fierté industrielle est en train de se retrouver mais aussi de se renouveler. Parce qu'elle valorise les savoir-faire nationaux et s'engage pleinement dans la transition écologique, l'industrie française a su regagner une image positive auprès des Français. Ils sont de plus en plus attentifs à l'impact social et environnemental des produits qu'ils consomment, à raison ! Les crises sanitaire et climatique ont apporté une preuve supplémentaire de la nécessité absolue de relocaliser les filières industrielles prioritaires pour notre autonomie stratégique, comme celle des médicaments, et pour nous donner les moyens de la transition écologique, comme celle des véhicules et des batteries électriques.

Symbolisant ce renouveau industriel, le Made in France est au service de la transition écologique. Localiser ou relocaliser des chaînes de production en France, c'est aussi décarboner, grâce à un mix énergétique principalement bas carbone. C'est d'ailleurs un marqueur fort d'attractivité de la France qui est, pour la 4^{ème} année consécutive, la première destination des investissements étrangers en Europe.

Le Gouvernement apporte depuis déjà plusieurs années un soutien fort au Made in France et j'ai le plaisir d'y prendre part depuis maintenant un an, en partie via le projet de loi relatif à l'industrie verte, que je porte avec Bruno Le Maire :

- Faciliter le Made in France par la simplification et l'accélération de l'implantation d'usines sur des terrains les plus clés en main possible ;
- Favoriser le Made in France / Europe en sécurisant les acheteurs publics lorsqu'ils prennent en compte les critères sociaux et environnementaux dans l'attribution des marchés publics ;
- Financer le Made in France : première étape clé,

« Avec 100 000 emplois créés depuis 2017 et la création nette de 300 usines, l'industrie relève la tête »

inaugurée récemment dans le Pas-de-Calais, ou Léon Flam qui vient d'ouvrir une ligne de production de chaussons pour Le Slip français dans l'Indre.

C'est aussi l'innovation et notre savoir-faire qui nous démarquent des autres pays. Déjà présente en France, Hoffman Green a choisi la Vendée pour construire la première cimenterie verticale au monde, qui est en plus bas carbone ! Ou encore l'usine Advanced Shoe Factory 4.0 du groupe Chamatex connu pour ses tissus techniques, qui s'est implantée en Ardèche pour sa fabrication innovante de chaussures.

Ces beaux exemples doivent devenir la norme. Pour cela, il faut continuer le travail de relocalisation des produits stratégiques et aller encore plus loin pour améliorer notre balance commerciale industrielle. Même si trois Français sur quatre se déclarent prêts à payer plus cher pour acheter français, il nous faut viser une plus grande accessibilité des produits Made in France. ●



LA FORMATION EST LA CLÉ POUR RÉUSSIR LES GRANDES TRANSITIONS

Carole GRANDJEAN

► Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels



est confronté. Je suis convaincue que l'adaptation des formations à la transformation des métiers est un formidable vecteur d'émancipation individuelle, de dynamisation de nos territoires et de rayonnement de notre pays. L'adaptation des compétences doit néanmoins s'accompagner d'une fluidité des parcours de formation et de reconnaissance de compétences, ainsi que de lisibilité des leviers existants pour chacun d'entre nous.

« Pour attirer les talents, il nous faut (...) créer les diplômes qui correspondent aux nouveaux métiers émergents »

Ensemble, nous devons intensifier nos efforts collectifs pour préparer les compétences de demain, et construire une France compétitive et à l'avant-garde des avancées technologiques. Ce défi qui se pose à nous est atteignable, à la fois technique et culturel. Chacun aura donc toute sa part dans cette évolution. ●

Cette tribune n'a pas été écrite par ChatGPT. Pourtant, cela aurait pu être le cas tant l'Intelligence artificielle (IA) intègre progressivement notre quotidien : des algorithmes de nos réseaux sociaux aux chatbots qui nous aident à remplir nos impôts... Alors pourquoi pas l'écriture d'une tribune ou la formation à un métier grâce à l'IA ?

À l'ère de la révolution numérique, l'intelligence artificielle bouleverse tous les métiers : les avancées technologiques sont plus rapides que jamais et les offres d'emploi se multiplient dans des domaines aussi stratégiques que le numérique et le nucléaire.

La formation est la clé pour réussir les grandes transitions dans ces secteurs stratégiques.

Pour attirer les talents, il nous faut d'abord relever le défi de l'attractivité des métiers et de l'efficacité de notre appareil de formation, afin d'accompagner les projets en formation initiale des jeunes et les projets des moins jeunes, d'évolution ou de reconversion tout au long de la vie. Il s'agit de mieux faire connaître les métiers, dès le collège, et les formations qui y conduisent.

Pour attirer les talents, il nous faut ensuite créer les diplômes qui correspondent aux nouveaux métiers émergents, pour mieux répondre aux besoins des filières en pleine mutation et aux aspirations des nouvelles générations. C'est tout l'enjeu de la réforme des lycées professionnels que je porte. Parce que la voie professionnelle doit prendre toute sa part dans l'adaptation de la Nation aux grandes transformations de notre économie, un quart des diplômes seront renouvelés d'ici la rentrée scolaire 2025, et un bureau dédié à la relation aux entreprises sera créé dans chaque établissement dès la rentrée de septembre 2023 pour développer la logique partenariale avec les secteurs économiques.

Pour attirer les talents, je poursuis la refonte de notre système de formation pour créer un véritable droit à la formation tout au long de la vie. À ce titre, le Compte Personnel de Formation et la Validation des acquis de l'expérience (VAE) deviennent des facilitateurs dans le parcours professionnel des actifs et des leviers pour accompagner les reconversions, subies comme choisies, et soutenir les évolutions pour tous.

En investissant dans la formation professionnelle, nous investissons pour rendre agile notre réponse aux besoins de compétences, sans laquelle nous ne pourrions pas relever le défi des transitions auxquelles notre pays



« FRANCE 2030 PARTICIPE PLEINEMENT À LA STRATÉGIE DE RÉINDUSTRIALISATION DE LA FRANCE »

Bruno BONNELL

► Secrétaire général pour l'investissement, chargé de France 2030



Lancé en octobre 2021 par le Président de la République, France 2030 porte une ambition très précise : préparer la France aux défis de notre époque. 54 milliards d'euros sont ainsi mobilisés au service du progrès et de l'amélioration de la vie quotidienne de nos concitoyens : mieux vivre, mieux produire et mieux comprendre le monde.

S'inscrivant dans la stratégie menée depuis le début du quinquennat en faveur de l'innovation et de la réindustrialisation, l'objectif est à la fois de retrouver notre souveraineté dans certains secteurs historiques, et de donner un temps d'avance à la France en créant de nouvelles filières industrielles et technologiques pour accompagner les transitions éco-énergétique, numérique, agriculture et alimentaire, et ainsi renforcer notre attractivité. Dans son ADN, France 2030 est guidé par deux objectifs transversaux consistant à consacrer à la fois 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, sans dépense défavorable à l'environnement, et 50 % à des acteurs émergents porteurs d'innovation.

Nous ambitionnons ainsi de stimuler le « génie français » partout sur le territoire, en soutenant nos chercheurs et nos industriels à rattraper, voire à dépasser, la concurrence internationale dans des secteurs clés comme l'hydrogène décarboné, l'avion bas carbone, la santé, le spatial, les industries culturelles et créatives, les technologies numériques ou encore les batteries électriques.

L'humain est aussi au cœur de France 2030 avec en ligne de mire l'adaptation des compétences qui est aujourd'hui essentielle. Pour accompagner le plus grand nombre vers les métiers d'avenir et en tension, notamment dans l'industrie et la science, nous investissons massivement dans la formation. Cette néo-industrialisation, comme je préfère la qualifier, ne

« On enregistre 300 créations nettes d'usines depuis 2017, 200 depuis 2021 ; 158 relocalisations depuis 2017, dont 49 l'an dernier. »

pourra se faire sans investir dans le capital humain. Près de 12 000 nouvelles formations diplômantes aux métiers d'avenir ont été ouvertes en 2022 et 40 000 en 2023.

La mise en place de la stratégie "start-up industrielles" en 2021 a permis à l'État de lever les freins financiers qui entravent la création industrielle en France. 2,3 milliards d'euros de France 2030 permettent, selon des critères précis, aux entreprises industrielles émergentes et à leurs financeurs de s'installer en France.

Les résultats sont là. En 2022, 1 900 start-ups et PME industrielles se sont implantées en France, alors qu'elles n'étaient que 1 500 en 2020. Dans l'industrie, ce sont plus de 40 000 emplois qui ont été créés entre 2017 et fin 2019 ; 80 000 entre 2021 et 2022. On enregistre 300 créations nettes d'usines depuis 2017, 200 depuis 2021 ; 158 relocalisations depuis 2017, dont 49 l'an dernier.

Depuis novembre 2022, l'appel à projets « Première Usine » a récompensé 31 lauréats qui contribueront à transformer le potentiel d'innovation en capacité de production sur l'ensemble du territoire, en créant de nouveaux

leaders sur leurs marchés respectifs et des emplois.

Si nous maintenons la dynamique de réindustrialisation dans laquelle nous sommes, nous aurons rattrapé d'ici à la fin du quinquennat le choc de désindustrialisation dû à la crise de 2008 en recréant autant d'usines et d'emplois. France 2030 devrait augmenter le PIB de 40 Mde à 80 Mde et créer 288 000 à 600 000 emplois à l'horizon 2030.

En faisant le pari d'une révolution de méthode, basée à la fois sur l'agilité, la vitesse, la prise de risque et le choix de l'excellence, en ayant une vision claire avec des objectifs précis, France 2030 encourage les ruptures technologiques et participe à la stratégie de réindustrialisation de la France notamment dans une perspective européenne, avec l'objectif de faire advenir un nouveau modèle économique et social tout en ayant un impact tangible sur une société du mieux. ●



Réindustrialisation

LE TROMBINOSCOPE

L'information professionnelle du monde politique

Pour savoir **QUI EST QUI**
et **QUI FAIT QUOI**
en France



18 000 personnes citées
Fonctions
Attributions
Biographies
Photos et coordonnées

BON DE COMMANDE

Je commande Le Trombinoscope 2023/2024 (parution automne 2023) et choisis la formule suivante :

- ☐ le lot Tome I (en 2 volumes) + Tome II au prix de 285 €^{HT} soit 312,68 €^{TTC}
☐ le lot + la Revue du Trombinoscope (11 n° par an) au prix de 445 €^{HT} soit 481,48 €^{TTC}
☐ le lot + la Revue du Trombinoscope (11 n° par an) + un accès illimité pendant un an à la base France du site trombinoscope.com au prix de 695 €^{HT} soit 781,48 €^{TTC}
TVA 5,5 % (tomes et revue), 20 % (site). Frais de port inclus (6 € par tome).

☐ M. ☐ Mme

NOM / Prénom :

Entreprise ou Organisme :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays

Tél. :

Fax :

E-mail :

Je joins mon règlement à l'ordre de TROMBIMEDIA par :

☐ Chèque ☐ Mandat ☐ Carte bancaire Visa / Mastercard

N°

Validité

CVV (3 derniers chiffres au verso de votre carte bancaire)

☐ Je réglerai à réception de facture

Date et Signature

BULLETIN À RETOURNER AU TROMBINOSCOPE
Service abonnements - CS 70001 - 59361 Avesnes-sur-Helpe cedex - trombinoscope@propublic.fr
www.trombinoscope.com

REV23

LE GRAND EST, UN POUVOIR D'ATTRACTION HORS DU COMMUN

Franck LEROY

► Président du conseil régional du Grand Est



Première Région de France entrée avec l'Etat dans un exercice de planification écologique, le Grand Est accélère l'impulsion donnée pendant la crise COVID : anticiper, transformer et se porter aux avant-postes des grandes transitions du XXIème siècle.

C'est pourquoi nous avons fait de la transition énergétique l'une de nos priorités. Avec 28,9 % de la consommation annuelle couverte par les énergies renouvelables, le Grand Est a une longueur d'avance.



Cette avance constitue un avantage de poids au service de la compétitivité du territoire et de sa réindustrialisation. Nous nous sommes ainsi fixé l'objectif ambitieux d'accompagner 500 relocalisations d'ici 2028. Plus de 109 sont déjà enregistrées à ce jour, soit 2 144 emplois créés, et 64,3 millions d'euros de valeur ajoutée annuelle.

C'est possible, car nous avons appris à travailler de façon collective. C'est l'une des grandes leçons de la pandémie. Avec l'ensemble des CCI territoriales coordonnées par la CCI Grand Est, le MEDEF, les agences de développement et notre agence régionale d'innovation, nous offrons à nos investisseurs un réseau très dense et cohérent.

Cette politique porte également ses fruits en termes d'attractivité. Pour la troisième année consécutive, le Grand Est figure sur le

podium des Régions les plus attractives. En 2022, 150 projets ont été accueillis représentant 4 917 emplois. Sur les 28 annonces d'investissements étrangers présentées lors du sommet Choose France, 6 concernaient le Grand Est.

Parmi ces investissements, des projets comme celui d'Holosolis sont particulièrement stratégiques avec l'installation d'une première usine - la plus grande en Europe - de production de cellules et de modules photovoltaïques (5 GW) à Sarreguemines.

Grâce à sa position géographique au cœur de l'Europe, le Grand Est dispose ainsi d'une force exportatrice considérable et d'un pouvoir d'attraction hors du commun. Au fond quand un

« Pour la troisième année consécutive, le Grand Est figure sur le podium des Régions les plus attractives. »

investisseur choisit le Grand Est, il choisit une économie ouverte sur l'Europe et les marchés les plus dynamiques - Benelux, Allemagne, Suisse.

Cette position géographique unique influence les grands défis énergétiques comme la production d'hydrogène avec une forte demande de l'Allemagne et du Grand-Duché. Comme l'a souligné le président de la République, l'Est de la France doit devenir la Région pilote - pour la France et l'Union européenne - dans ce secteur.

L'extraction de lithium via les puits de géothermie est un autre atout de taille, avec des réserves équivalentes à notre consommation nationale annuelle actuelle. Les premières raffineries s'installent déjà pour produire un lithium bas carbone. Elles devraient exploiter le lithium d'Alsace d'ici la fin de la décennie.

Autre opportunité : le territoire est occupé à plus de 85 % par des exploitations agricoles, viticoles ou des forêts. Un avantage pour les produits bio-sourcés et les solutions issues de la biomasse, en substitution aux ressources fossiles.

J'ai aussi souhaité, dès le début de mon mandat, que nous ayons une attention particulière à la ruralité et à sa résilience face au changement climatique. Avec les agriculteurs - qui entretiennent cinq millions de km² de terres agricoles - nous avons proposé l'élaboration d'ici 2030 d'une stratégie sur la production d'énergie, la souveraineté alimentaire et l'installation des jeunes. La transition écologique se fera avec ces professionnels aux savoir-faire indispensables.

Enfin, aucune autre région n'a été plus rapide et performante que le Grand Est en matière de raccordement des communes à la fibre. C'est une vraie reconquête qui redonne confiance et donne envie de répondre ensemble aux défis du changement climatique, de la transition énergétique et de la réindustrialisation de notre Région ! ●

FEMMES, BRISEZ LE PLAFOND DE VERRE AVEC AUDACE ET DÉTERMINATION !

Marie-Christine OGHLY

► Présidente de l'association Femmes Chefs d'Entreprises Mondiales (FCEM)



Le plafond de verre, cette barrière invisible qui limite l'avancement des femmes vers les postes de direction, persiste encore de nos jours malgré les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes. En tant que présidente de Femmes chefs d'Entreprise mondiales (FCEM), je suis bien placée pour témoigner de son existence, en tant que femme dirigeante j'incarne également la possibilité de le franchir.

Un plafond de verre résistant : la prédominance masculine aux postes décisionnaires

De nos jours, les femmes se heurtent encore à des obstacles systémiques qui limitent leur avancement professionnel. Les structures organisationnelles traditionnelles, les biais de genre et les stéréotypes persistants contribuent à maintenir ce plafond de verre, donnant lieu en réponse à des politiques de parité. Ainsi, si les femmes représentent une part significative de la population active, leur présence diminue considérablement aux échelons supérieurs. Par exemple, une étude récente a révélé que seulement 5 % des PDG des entreprises du classement Fortune 500 sont des femmes. Ce déséquilibre de genre dans les postes de direction témoigne de la résistance persistante du plafond de verre. Il est essentiel de reconnaître cette réalité et de prendre des mesures pour promouvoir une plus grande diversité et inclusion des femmes.

Autocensure des femmes : Il est temps d'oser !

Trop souvent, les femmes hésitent à se porter candidates à des postes de direction, même lorsqu'elles possèdent les compétences nécessaires. Autrement dit, comme le souligne la littérature, les femmes ont tendance à s'autocensurer et à se sous-estimer dans le champ professionnel. Par conséquent, a priori, elles ont moins d'opportunités de progression,

surtout si elles restent dans la même entreprise. Aussi, l'autocensure doit céder la place à la confiance en soi et à la prise de pouvoir, mais ce chemin ne relève pas du « développement personnel ». Il est crucial de rappeler que « ce sabotage féminin » n'est pas le résultat de facteurs objectifs, mais plutôt d'un environnement professionnel qui ne favorise pas suffisamment la confiance et l'initiative chez les femmes. Il est donc primordial de créer des cultures organisationnelles inclusives qui encouragent les femmes à sortir de leur zone de confort, à oser prendre des risques et à revendiquer leur place légitime dans les postes de direction !

Solidarité, rôle modèle et formation : les clefs du succès ?

Face aux obstacles, les femmes doivent se soutenir mutuellement pour renforcer leur position collective. Les modalités de cette solidarité sont nombreuses : elles peuvent s'associer, créer des réseaux de mentorat, ou encore témoigner. Si le rôle du mentorat comme facilitateur de promotion et de progression dans une carrière est bien documenté, l'enjeu des rôles modèles l'est moins. Ils sont pourtant essentiels, influant sur nos narrations et nos représentations. Les femmes à des postes de pouvoir doivent assumer cette tâche, partager leurs histoires de réussite, leurs défis surmontés et leurs stratégies pour inspirer et guider la prochaine génération de femmes leaders. Enfin, la formation demeure une des clés de la réussite des femmes alors qu'elles sont souvent sous-représentées dans les programmes de formation professionnelle axés sur le leadership.

Si l'accès à une formation adaptée est un facteur déterminant pour la réussite des femmes, il convient de rappeler qu'elles demeurent confrontées à des stéréotypes de genre et à des biais qui les désavantagent. Pour changer cela, il faut que l'éducation depuis l'enfance soit plus égalitaire et encourage les petites filles à l'audace sans laquelle il sera difficile de briser le plafond de verre. ●

« une étude récente a révélé que seulement 5 % des PDG des entreprises du classement Fortune 500 sont des femmes. »



LE LOGEMENT, CET ENJEU SOUS-ESTIMÉ DE SANTÉ PUBLIQUE



26°C, c'est le seuil d'inconfort thermique pour le corps humain¹. A partir de ce seuil : fatigue, risques de déshydratation, de malaises. Dit autrement, en temps de canicule, la capacité de nos logements à ne pas emmagasiner la chaleur extérieure relève... de la santé publique. Année après année, les vagues de chaleur à l'ampleur croissante viendront nous rappeler l'existence de ce lien indissociable entre le logement et la santé.

Entre deux canicules, nous constaterons également que, si la sédentarité est néfaste à la santé, la conception et l'aménagement d'un bâtiment peut nous aider à bouger : en invitant à prendre l'escalier plutôt que l'ascenseur, en permettant d'abriter efficacement vélos et trottinettes, en connectant l'habitat à la rue, aux cheminements, aux parcours de santé...

Nous nous souviendrons par ailleurs qu'habiter un lieu ne peut se résumer à vivre entre les quatre murs qui délimitent nos logements, et passe aussi par la création et l'entretien de liens de voisinage. Des liens vecteurs de qualité de vie, donc de santé mentale, et de solidarités protectrices entre habitants. Des liens qu'il faut

parfois stimuler institutionnellement, notamment au bénéfice des plus vulnérables d'entre nous.

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres, qui font que le logement est un déterminant clé de la santé, le groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France engagé pour le droit effectif à la santé, a conçu une stratégie originale autour du « logement santé », logement bénéfique à la santé de ses occupants. Pour ce faire, VYV a mis en synergie l'expertise de ses mutuelles fondatrices² en matière de promotion de la santé, le savoir-faire de son réseau de soins et d'accompagnement³, et les compétences de son spécialiste de l'habitat⁴.

Aujourd'hui, de premiers outils sont déployés sur les territoires : le label *Mon logement santé* pour les opérations neuves de logement locatif ou en accession à la propriété, une offre spécifique d'habitat social accompagné dédié aux publics seniors, une offre de logements promoteurs de santé pour étudiants et jeunes actifs. Toutes ces approches ont en commun de lier habitat et santé, aussi bien par la qualité du bâti que par un bouquet de services associé pour permettre à tous, et en particulier aux plus vulnérables, de prendre soin de leur santé dans et par le logement, de recevoir une écoute et une orientation vers des parcours d'accompagnement et de soins.

Forts de ces premiers pas, nous anticipons les suivants : déployer les services pour un meilleur accès à la santé pour l'ensemble

des habitants du parc de logements sociaux existants, créer un standard « logement santé » pour les opérations de réhabilitation... En un mot : trouver tous les biais pour étendre cette démarche à l'ensemble des logements existants et à venir, contribuer à faire du logement un vecteur de la bonne santé physique et sociale de la population.

Les professionnels de l'habitat appellent aujourd'hui l'État et les collectivités territoriales à continuer de soutenir la production de logements nouveaux et l'amélioration de la qualité des logements existants, en cohérence avec les nécessités de la décarbonation et du recyclage urbain. Le groupe VYV soutient ces demandes et rappelle qu'investir dans l'habitat, c'est investir dans la qualité de vie et dans le développement de l'emploi dans les territoires, mais aussi dans la santé publique et la résilience des populations face aux impacts des multiples crises que nous traversons. Un investissement de multiples fois gagnant.

Julie Savary

Directrice déléguée à l'Habitat du groupe VYV

Directrice Appui et impact du logement santé du groupe Arcade-VYV

¹ Source : Cerema, RE2020, 2021.

² MGEN, Harmonie Mutuelle, MNT

³ VYV

⁴ le groupe Arcade-VYV

IL EST DANGEREUX DE COUPER LE BUDGET LOGEMENT

Olivier SALLERON

► Président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB)



Le logement constitue un bien essentiel pour nos concitoyens qu'ils soient locataires ou propriétaires, le « cocon », socle fondamental pour l'emploi et la vie sociale. Si un toit ne garantit pas un emploi, les difficultés en matière de logement et de cadre de vie (suroccupation, impossible décohabitation, image négative du quartier...) freinent, voire privent, l'accès à l'emploi. La convention quinquennale signée entre l'Etat et Action Logement en juin 2023 montre de nouveau à quel point ce lien emploi-logement doit être au cœur des politiques d'aménagement du territoire. Les partenaires sociaux, dont le Medef, sont fortement mobilisés en ce sens.

Côté budgétaire, le secteur constitue aussi une rente nationale. En effet, les aides au logement représentent un montant de l'ordre de 40 milliards d'euros et l'activité logement rapporte 90 milliards d'euros à l'Etat et aux collectivités. Le résultat positif de 50 milliards d'euros va ainsi dans les caisses de la Nation.

Pour être plus précis encore, selon nos estimations, une opération neuve, financée avec un Prêt à Taux Zéro (PTZ), rapporte, en solde net, près de 35 000 euros à la France, au bout de cinq ans. Le gouvernement annonce le recentrage du PTZ en zone tendue, c'est-à-dire qu'il va exclure 93 % des communes françaises du dispositif. Le PTZ constitue pourtant un moyen d'accéder à la propriété et, dans cette période de hausse des taux, il prend de nouveau tout son sens. Les ménages qui ne pourront pas réaliser leur projet se trouveront contraints de cohabiter et/ou de rester dans le locatif, alors que, concomitamment, tous les logements F et G vont sortir du parc locatif privé.

Quant à la fin annoncée du Pinel, comment nier à tel point le rôle économique des investisseurs immobiliers et leur importance pour alimenter le marché de la location ? Pour qu'il y ait des

locataires, il faut des propriétaires !

La FFB avait obtenu des engagements afin que des travaux sérieux soient réalisés sur le statut du bailleur privé. Aucune réflexion précise n'a été menée en concertation avec les professionnels. Aujourd'hui, on veut supprimer un dispositif par pure économie budgétaire et sans aucune perspective.

Faire de la baisse du budget logement un objectif politique dans la crise qui s'installe s'avère dangereux ! Comment le gouvernement peut-il s'engager dans une telle voie ?

Quant à la rénovation énergétique, la majoration des aides aux particuliers, annoncée en juillet 2023 par le gouvernement, constitue un signal positif. Car aucun exemple français ou étranger ne permet de montrer que, sans moyens supplémentaires, les objectifs sont atteints. Il est impératif de dimensionner progressivement ces financements pour les rendre soutenables, atteindre 700 000 rénovations lourdes par an et donner de la visibilité au secteur.

La transformation de la filière est en cours. Il ne faut toutefois pas viser l'objectif de long terme sans organiser les transitions pour y arriver. On ne change pas les modèles économiques en six mois, ni même en une moitié de quinquennat.

Les entreprises du bâtiment, présentes sur tous les territoires, ont montré à la fois leur résilience et leur agilité pour répondre aux

« Pour qu'il y ait des locataires, il faut des propriétaires ! »

nombreux défis. Mais si la chaîne du logement se bloque par tous les bouts - accès aux crédits réduits, hausse des prix du foncier devenu rare, augmentation des coûts de construction liée à la somme des réglementations, baisse des ressources des ménages vu l'inflation, mobilité résidentielle stoppée car baisse de la construction -, la « crise des gilets jaunes » n'aura été qu'un avant-goût de difficultés à venir. ●





**Salon de la Copropriété
et de l'Habitat**



**Solutions Bas-Carbone
pour l'Habitat**



**Congrès Professionnel
de la Copropriété**

200 exposants • 60 conférences & formations • 9.000 décisionnaires

8 & 9 NOVEMBRE 2023

PARIS EXPO - PORTE DE VERSAILLES

www.copropriete-habitat.com

*Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.*

Boileau

Votre invitation gratuite avec le code

TR3

À indiquer dans la case « code de réduction » sur www.copropriete-habitat.com/inscription

EIT HEALTH MET SA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE D'INNOVATION ET SON EXPERTISE AU SERVICE DES START-UPS DU PARIS SACLAY CANCER CLUSTER

Vous êtes le nouveau directeur de EIT Health en France, Pouvez-vous présenter en quelques mots et nous dire ce qui vous motive dans votre nouveau rôle ?

J'ai maintenant 15 ans d'expérience en management stratégique ainsi que 7 ans d'expérience en investissement, notamment via mes fonctions au sein du FSI – devenu depuis BPI France. Au cours des 7 dernières années j'ai dirigé Diabeloop, une entreprise de technologie médicale dont la mission est de mettre les innovations technologiques à la disposition des familles vivant avec un diabète de type 1. Diabeloop a bénéficié de plusieurs financements EIT Health via les projets D4Kids et D4Teens, qui ont permis d'améliorer et adapter un pancréas artificiel avancé, le système Diabeloop DBLG1, aux besoins des enfants atteints de diabète de type 1. En 2019, J'ai gagné l'EIT Award récompensant les entrepreneurs et innovateurs les plus ambitieux en Europe et le prix Nasdaq « Healthtech of the year ». Après avoir bénéficié en tant qu'entrepreneur des services de EIT Health, c'est assez naturellement que j'ai souhaité me mettre au service de cet instrument et de sa communauté de partenaires et faire ainsi bénéficier d'autres entrepreneurs de mon expérience.

Pouvez-vous rappeler quelles sont les missions de EIT Health ?

EIT Health est une communauté qui rassemble les meilleurs innovateurs en santé en Europe avec environ 130 partenaires. Cette communauté est soutenue par l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), une agence de l'Union européenne. Nous facilitons ainsi les collaborations paneuropéennes pour développer de nouvelles solutions qui permettront aux citoyens européens de vivre plus longtemps et en meilleure santé.

Alors que les Européens relèvent le défi de l'augmentation des maladies chroniques et de la multimorbidité et cherchent à concrétiser les opportunités qu'offre la technologie pour aller au-delà des approches conventionnelles de traitement, de prévention et de modes de vie sains, nous avons besoin de leaders d'opinion, d'innovateurs et de moyens efficaces pour apporter des solutions de soins de santé innovantes au marché. EIT Health répond à ces besoins. Nous connectons tous les acteurs de la santé concernés au-delà des frontières européennes - en veillant à inclure tous les côtés du "triangle de la connaissance", afin que l'innovation puisse se produire à l'intersection de la recherche, de l'éducation et des affaires au profit des citoyens.

bénéficieront du programme Venture Center of Excellence (VCoE), grâce à l'adhésion de Sanofi, une entreprise mondiale de santé innovante - l'un des membres fondateurs de PSCC.

Labellisé Bio-cluster dans le cadre du programme France 2030 NextGenerationEU, le PSCC est le premier du genre en France. Son ambition est de faire avancer l'innovation en oncologie pour la rendre plus prédictive, précise et efficace en servant de guichet unique pour des projets innovants. Le pôle fédère les acteurs de l'innovation en oncologie pour développer des solutions et propose une offre de services : expertise, plateformes technologiques de pointe, accès aux échantillons patients, financements, espaces. Ce partenariat renforce la position de PSCC en tant que hub européen clé pour les start-ups et les investisseurs, accélérant les innovations depuis la phase de recherche jusqu'à la commercialisation. Il est également lié à un vaste réseau d'investisseurs en sciences de la vie à travers l'Europe, totalisant une capacité d'investissements de plus de 2 milliards d'euros pour les start-ups associées à PSCC.

L'Institut Gustave Roussy (IGR), centre de traitement du cancer renommé, et Sanofi, partenaires de longue date d'EIT Health, sont également membres fondateurs de PSCC. Au cours des cinq dernières années, EIT Health a financé plus de 160 projets, dont I4PCM et EHR2EDC, en collaboration respectivement avec l'IGR et Sanofi. Ces projets ont facilité la collecte de données cliniques à partir des dossiers de santé électroniques, ce qui a permis par exemple d'améliorer l'efficacité de la recherche médicale et d'accéder plus rapidement à des traitements innovants.

Depuis sa création, EIT Health a joué un rôle central dans la montée en puissance de plus de 1 200 start-ups européennes, dont la société de diagnostic du cancer gynécologique, MiMARK. Avec un soutien de 6 M€, MiMARK, financée par EIT Health dans le programme WildCard 2020, a révolutionné la santé des femmes avec son test de diagnostic innovant, WomEC, détectant le cancer de l'endomètre grâce à des biomarqueurs présents dans les fluides utérins.

EIT Health est également activement engagé dans la Filière Intelligence Artificielle et Cancers (FIAC), un partenariat public-privé en France. L'objectif de cette collaboration est d'exploiter la puissance de l'intelligence artificielle dans la recherche sur le cancer et les soins aux patients. En participant à la FIAC, EIT Health réaffirme son engagement à favoriser des solutions innovantes qui améliorent la prestation des soins de santé dans divers domaines thérapeutiques, améliorant ainsi la vie des patients.

Justement, parmi les grandes priorités de l'Union Européenne en matière de santé, le cancer fait l'objet d'une mission dédiée avec des moyens importants, pouvez-vous nous dire ce que fait EIT Health sur ce sujet ?

EIT Health France a annoncé récemment une nouvelle collaboration avec le Paris Saclay Cancer Cluster (PSCC). Grâce à cette collaboration, les start-ups du PSCC auront accès au réseau de plus de 130 partenaires européens d'EIT Health, en exploitant leur expertise éprouvée en matière de collecte de fonds et d'innovation dans le domaine du cancer. De plus, ils



Marc Julien
Directeur général
de EIT Health

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE D'UN FUTUR DURABLE

Arno PONS

► Délégué général Digital New Deal



Pour répondre aux grands défis écologiques il faut pouvoir financer la transition écologique de notre économie carbonée. Et pour cela, il faut beaucoup d'argent, et beaucoup de data... Il faut par exemple 4 000 milliards par an dans les énergies renouvelables (EnR) pour atteindre la neutralité carbone, d'où l'importance pour l'UE de s'appuyer sur les flux privés pour réussir ce plan de financement. Les données ESG (Environmental, Social & Governance) sont clefs à cet égard, grâce à elles l'information RSE devient « investissable ». Toutefois, contrairement au marché de l'information financière, cette information n'est ni standardisée,



« En laissant les acteurs créer leur propre clé de lecture du monde pour des besoins commerciaux, les institutions mondiales ont préféré favoriser la concurrence et l'innovation, tout en oubliant l'objectif de stabilité financière global. »

ni « certifiable » ni même « vérifiable ». Chaque utilisateur reste libre de la transformer est de l'interpréter selon sa sensibilité et ses priorités. C'est une aubaine pour les spécialistes de la diffusion d'informations financières qui produisent déjà un ensemble d'éléments informationnels : notations, scores, analyses, indices etc.

Au sortir de la crise de 2008, on assiste alors à l'émergence d'un nouveau secteur concurrentiel autour de l'ESG. Celui-ci ne tarde pas à se consolider pour aboutir à la formation d'un oligopole composé de 6 groupes ayant absorbé la totalité des acteurs spécialisés. Cela soulève la question de la souveraineté car la captation de ces informations par un groupe d'acteurs privés, au détriment du reste des parties prenantes crée une asymétrie économique qui peut engendrer une dystopie écologique. Il y a en effet une incompatibilité entre d'un côté la poursuite de l'intérêt général et de l'autre les intérêts économiques de cette poignée de grandes agences de notation (on peut parler ici de Big Rating qui trustent et dénaturent le marché du traitement des données extra financières au même titre que les Big Tech le font sur les données personnelles et maintenant non personnelles via leurs offres de Cloud).

L'état des lieux réalisé montre une inadéquation entre la structure de marché et des besoins exprimés par les différents acteurs

présents dans l'arène ESG. Le diagnostic posé, celui d'une enclosure sur les données ESG, s'interprète comme un problème de gouvernance des communs.

Un exemple inspirant est celui de la création d'un commun numérique suite à l'impuissance des régulateurs à travers le monde qui avaient reconnu leur incapacité à identifier les parties prenantes aux transactions lors de la crise financière de 2008. S'en suivra une initiative exceptionnelle du G20 visant à créer un identifiant unique global pour les entités juridiques impliquées dans une transaction financière (Legal Entity Identifier - LEI). Jusqu'alors, les identifiants des entreprises étaient gérés de deux manières, un identifiant délivré par l'organisme national et un autre délivré par de multiples opérateurs privés à vocation globale (Bloomberg, Reuters

Identification Code...). La fragmentation entre les identifiants privés, et leur impossible interconnexions (pour questions commerciales évidentes) s'est révélé fatale. En laissant les acteurs créer leur propre clé de lecture du monde pour des besoins commerciaux, les institutions mondiales ont préféré favoriser la concurrence et l'innovation, tout en oubliant l'objectif de stabilité financière global.

Ce succès du LEI, qui valide la pertinence du modèle de « commun numérique », mérite qu'on s'en inspire pour imaginer une solution du même type appliquée aux données ESG. C'est ce que propose les auteurs Véronique Blum et Maxime Mathon, en imaginant confier la gestion opérationnelle des données ESG à l'ONU via son Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Cette base de données « fédérée » permettrait alors aux parties prenantes d'accéder gratuitement à des données ESG brutes auditées sur un périmètre global. En construisant ce système de commun numérique, il deviendrait possible de sortir ces informations du marché de l'asymétrie et de libérer leur usage, en ligne avec leur vocation initiale qui est de permettre aux entreprises de rendre compte de leurs efforts en termes de RSE.

Cette proposition est une approche iconoclaste des « Communs » en leur donnant un rôle central dans la construction d'un nouveau capitalisme plus ouvert et plus responsable. Selon nous, les communs numériques sont une condition sine qua non de compétitivité, seule la coopération peut nous permettre de nous hisser au niveau des monopoles technologiques.

Gageons que la communauté internationale s'en saisisse, et que la France prenne l'avant-poste de ce Green-Digital New Deal. ●

Lien publication : <https://www.thedigitalnewdeal.org/le-numerique-au-service-dun-futur-durable/>

UNE SOLUTION À LA RECHERCHE D'UN PROBLÈME OU LA PROCHAINE ÉVOLUTION DE L'ARGENT ?

Alexandra MANIATI

► Directrice principale de l'innovation et de la cybersécurité à la Fédération bancaire européenne



Anni MYKKÄNEN

► Conseillère principale pour les paiements et l'innovation à la Fédération bancaire européenne



Le succès de l'euro numérique dépendra entièrement des choix que feront les législateurs européens, ainsi que de leur capacité à persuader les citoyens et les entreprises de ses avantages.

Les différents aspects de notre vie sont de plus en plus influencés par les technologies numériques, et notre portefeuille ne fait pas exception. Dans l'Union européenne et ses États membres, l'argent numérique est disponible sous forme de dépôts bancaires, de transferts électroniques, de paiements par carte et de paiements mobiles.

Des évolutions récentes, telles que la volonté d'accroître l'autonomie stratégique de l'UE, le déclin de l'utilisation de l'argent liquide et une éventuelle menace pour l'euro du fait de l'utilisation croissante potentielle de monnaies numériques privées non libellées en euros (comme les crypto-monnaies), ont conduit la Banque centrale européenne (BCE) à étudier l'introduction d'un euro numérique.

Deux ans après le lancement de la phase d'étude d'un euro numérique à usage grand public, nous approchons d'un point crucial.

Tout d'abord, la Commission européenne a dévoilé le mercredi 28 juin dernier une proposition législative visant à fournir la base juridique du projet de la banque centrale en matière d'euro numérique, qui sera débattue et finalisée par le Parlement européen et les États membres de l'UE.

Ensuite, la BCE devrait décider, à l'automne, de passer ou non à la phase de réalisation du projet. Une fois que le cadre juridique sera en place et que la conception et la mise en place technique auront été élaborées, la BCE pourrait décider d'émettre un euro numérique, qui pourrait être mis à la disposition du public en 2027.

Toutefois, de nombreux aspects clés font encore débat. L'euro numérique de détail est-il le moyen le plus efficace de créer un marché européen des paiements de détail concurrentiel ? Comment éviter que le financement des banques ne soit menacé par le fait que les dépôts des consommateurs seraient transférés dans les portefeuilles numériques en euros, ce qui rendrait plus difficile pour les banques de prêter aux entreprises et aux particuliers ? Quelles garanties seront mises en place pour éviter des retraits numériques

massifs des banques en temps de crise ? Et comment un euro numérique de détail remplirait-il les différents objectifs politiques mis en avant par la BCE, allant de l'autonomie stratégique à une alternative aux solutions de paiement, un ancrage monétaire, et un outil d'inclusion financière ?

Des questions se posent également concernant les responsabilités de chacun. Nous estimons que le secteur privé possède l'expérience et l'expertise nécessaires pour concevoir les solutions de paiement qui permettront au public d'utiliser l'euro numérique. La BCE quant à elle, devrait être principalement chargée de veiller à ce que l'euro reste le point d'ancrage monétaire de la zone euro et à ce que d'autres formes de monnaie privée ne menacent pas l'utilisation de la monnaie unique.

Le principal défi pour les décideurs sera de prouver qu'un euro numérique de détail est le meilleur moyen de garantir cet ancrage monétaire, tout en démontrant sa valeur ajoutée pour les citoyens et les entreprises dans un paysage européen des paiements déjà performant.

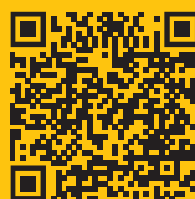
« L'euro numérique est avant tout un projet politique »

Le cadre législatif sera crucial, non seulement pour établir la base juridique et les aspects essentiels

d'un euro numérique, mais aussi pour garantir un débat démocratique et public approfondi. Un projet d'une telle ampleur mérite du temps, de l'attention et une analyse approfondie de ses avantages et de ses inconvénients.

L'euro numérique est-il donc la prochaine étape logique ? La réponse dépend de sa forme, de sa conception, de sa valeur ajoutée concrète et de ses caractéristiques concurrentielles.

L'euro numérique est avant tout un projet politique qui doit être ancré dans les réalités du marché européen des paiements et offrir des avantages compréhensibles et tangibles aux citoyens et aux entreprises. Il doit être tourné vers l'avenir et ne pas reproduire ce qui existe déjà. ●



Parlement

Cet article a été publié pour la première fois dans le magazine The Parliament, le magazine mensuel du Parlement européen.

Restez au courant des principales conversations sur la politique de l'UE - inscrivez-vous à la newsletter hebdomadaire

www.theparliamentmagazine.eu

POUR GARANTIR NOTRE SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE, L'URGENCE EST DE DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE EUROPÉENNE SYSTÉMIQUE POUR L'IA

Guillaume KLOSSA

- Président exécutif du think tank EuropaNova
- Président de T-life



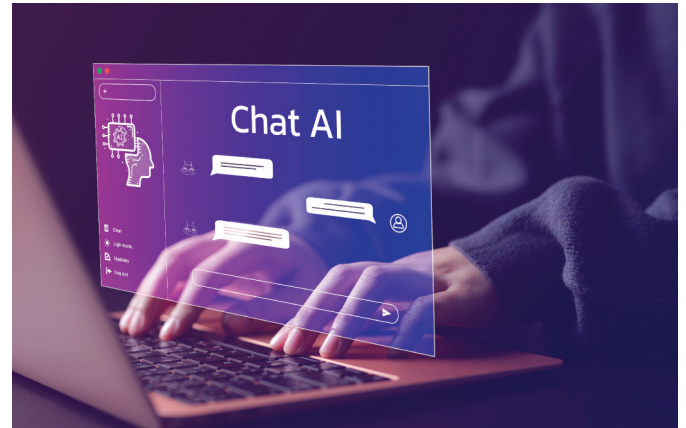
Les débats actuels sur l'intelligence artificielle (IA) se concentrent excessivement sur ChatGPT. C'est certes une vraie révolution qui soulève des questionnements éthiques, sur nos systèmes d'apprentissage, d'éducation, d'information, et sur de nombreux métiers dans les domaines de la finance, du droit, de l'éducation, du marketing ou encore de la communication... Notre intérêt, celui de nos entreprises, n'est pas de les esquiver mais de les affronter. Les avancées de ce type de technologie sont à expérimenter sans délai. Il s'agit d'en tirer parti au mieux sans surestimer ni sous-estimer le changement de paradigme que cela implique, voire de se les réapproprier en les modelant selon nos valeurs, comme le font les Chinois. En même temps, il ne faut pas que l'arbre ChatGPT cache la forêt IA.

Les dernières avancées de l'IA sont remarquables : elles peuvent nous aider à résoudre des problèmes jusqu'à maintenant considérés comme insolubles, comme la maîtrise du bassin du paludisme, le diagnostic précoce des leucémies, faire de l'Union européenne (UE) une démocratie plurilingue et transnationale grâce aux progrès remarquables de la traduction et l'interprétation automatique...

Si certaines technologies associées à l'IA existent depuis plus de 50 ans, ce sont les récents progrès en puissance de calcul, avec entre autres l'accès à une grande quantité de données, le développement d'algorithmes ultra-performants, qui mènent aujourd'hui à des percées majeures. Désormais, en raison du développement des objets connectés qui sont à la fois des capteurs et des producteurs de données, tous les secteurs industriels et les services sont concernés sans exception. L'enjeu pour l'Europe n'est pas tant seulement de réguler - ce qu'elle sait très bien faire - que de définir comment ces technologies peuvent servir nos intérêts, nos valeurs et notre compétitivité.

Dans cette perspective, l'urgence est, au-delà de cette régulation, de construire une approche industrielle systémique combinant recherche et développement, formation massive, aide à l'innovation, commande publique de taille critique et projets industriels d'intérêt européen. Le succès de cette approche repose sur trois piliers insuffisamment développés en Europe : un investissement

immédiat et massif en recherche mathématique fondamentale - la base de développement de l'IA ; la mise en œuvre effective et rapide d'un vrai marché européen pleinement unifié dans tous les



domaines où la dimension numérique devient centrale, afin de permettre aux entreprises de pouvoir se projeter dans le marché européen, contrairement à la situation actuelle où le marché américain est souvent paradoxalement plus accessible ; la capacité à développer une véritable commande publique continentale dans le domaine des technologies avancées. En Chine comme aux Etats-Unis, cela passe largement par l'armée. En Europe, il faut ainsi une mutualisation de la commande des armées. Cela ne va pas de soi mais c'est vital pour notre souveraineté tant industrielle que stratégique.

Concrètement, il est urgent de développer un vrai marché unique dans la défense, la sécurité ou encore la santé. A titre d'exemple, au moment où biotech et medtech tendent de se rapprocher du fait des progrès de l'IA et du développement de jumeaux numériques, le marché des équipements de santé comme celui du diagnostic biologique continue trop souvent à obéir à des règles nationales conduisant à

une grande fragmentation des marchés, empêchant l'émergence rapide de géants européens, alors que les Etats de l'UE y investissent pourtant massivement. Idem en matière de cybersécurité. Ces deux domaines sont essentiels pour la souveraineté et la performance de l'Union, et donc pour la survie de son modèle social et sanitaire. Ce sont deux secteurs où nous sommes en mesure de développer rapidement des industries de nouvelle génération sur le territoire européen et pas seulement relocaliser des industries anciennes.

Depuis près d'une décennie, les Européens ont compris que l'IA devait être une priorité. Par facilité, ils se sont concentrés sur sa régulation. Le prochain mandat de la Commission européenne l'an prochain doit donner lieu à une vraie stratégie industrielle transversale, intégrée et continentale. C'est la base pour notre souveraineté industrielle. ●

UN(E) RESPONSABLE NE DOIT JAMAIS MÉSESTIMER LES ACTEURS DE SON ÉCOSYSTÈME

Frédéric ENCEL

- Docteur HDR en géopolitique
- Directeur de recherches à l'Institut français de Géopolitique
- Professeur à la PSB et à Sciences-Po Paris



« **G**ouverner, c'est prévoir (...) ». La célèbre maxime de Girardin s'applique à toute dimension de l'exercice de la responsabilité, aussi bien entrepreneuriale, associative ou institutionnelle que politique ou militaire. La guerre en Ukraine nous fournit à cet égard une leçon majeure, sempiternelle et présente chez les grands stratégestes tels Sun Tzu et Clausewitz, pouvant se décliner ainsi : un(e) responsable ne doit jamais mésestimer les acteurs de son écosystème, quels que soient leurs nature et statut – partenaires ou concurrentes, alliés ou ennemis, N+1 ou N-1, nouveaux arrivants ou déjà anciens ou encore arbitres. Or comme le disait Raymond Aron, « la défaite est un bon maître d'école, la victoire un filtre énivrant ». L'acteur ayant déjà remporté une ou plusieurs manches (négociations, batailles, etc.) risque de s'auto-intoxiquer quant à sa surcapacité face au « faible », et de ne plus être consciemment ou pas au meilleur de ses forces à la manche suivante. Et donc d'échouer...

Le cas d'école russe est donc paradigmatique, Vladimir Poutine ayant lourdement mésestimé les quatre principaux acteurs de son écosystème. D'abord, il a sous-estimé la conscience nationale ukrainienne. Officier du redoutable KGB deux décennies durant, puis chef d'un puissant Etat (voisin et russophone) depuis 1999, il a échoué à appréhender sa force et le rejet du retour à une tutelle russe. Cette grave erreur explique du reste l'impréparation de l'armée russe et la gabegie de l'offensive ; le Kremlin ne pensait pas avoir à mener la guerre face à une population amorphe. Ensuite, Poutine a mésestimé les Européens considérés comme décadents dans son prisme idéologique viriliste. S'ils étaient « féminisés » et « homosexués », ils ne devaient logiquement pas réagir ; or ils ont réagi instantanément, massivement, et quasi-unanimement. Pire : d'une part ils développent rapidement un réseau d'approvisionnement en hydrocarbures alternatif, d'autre part ils renforcent l'OTAN en la rejoignant (Suède, Finlande) et/ou en accroissant leurs budgets militaires. Troisièmement,

Poutine a sous-estimé Joe Biden qualifié de « Sleepy Joe » par son ancien rival électoral Donald Trump, voyant dans ses absences et faiblesses les preuves de son incapacité à assumer les rapports de force en temps de crise. C'était oublier que ce passionné de géopolitique fut successivement président de la Commission Affaires étrangères du puissant Sénat puis vice-président des Etats-Unis... De fait, depuis avant même l'agression russe de février 2022, Biden ne « sleep » pas du tout et fait un sans-faute dans cette crise ukrainienne. Enfin Poutine a mésestimé – mais cette fois dans le sens de la surestimation – le soutien de la Chine. Qualifier celle-ci d'alliée relève de l'hérésie géopolitique. Non seulement aucun soldat chinois ne combat ni ne combattra aux côtés des soldats russes, mais Pékin ne fournit pas d'armes à Moscou ni de réel soutien diplomatique, s'abstenant à chaque vote de l'Assemblée générale de l'ONU consacré à l'affaire ukrainienne. Quant aux hydrocarbures russes, la Chine en achète des quantités considérables mais à des prix cassés ! On a vu allié plus entreprenant...

En définitive, le maître du Kremlin est-il stupide, mystique, ou aveuglé par son entourage ? Aucune de ces hypothèses ne nous paraît convaincante, et nous tendrons plutôt pour la suivante : Vladimir Poutine entretient des variables de prises de décision de nature dogmatique et non pragmatique. Autrement dit, les potentiels coûts économique, humain, réputationnel d'une aventure militaire ne constituaient pas biais déterminants, a contrario de la poursuite de son objectif idéologique consistant à mettre un terme au « déclin » et à

« Être en responsabilité, c'est d'abord et avant tout tenter de comprendre l'Autre »

(re)constituer tout ou partie de l'empire russe défunt. Le reste était et demeure subordonné à ce but. Telle est la réalité que trop de Ouest-Européens – accoutumés à sur-rationaliser les décisions et à faire de « l'Autre » un acteur à son image et de sa mentalité, ont refusé de voir. Est-ce nouveau ou propre au président russe ? Certes pas, le XXe siècle ayant fourmillé d'idéologues autoritaires ayant frappé et conquis car nous ne les avions pas écoutés ni crus... Être en responsabilité, c'est d'abord et avant tout tenter de comprendre l'Autre. ●



LE MÉTIER, TORRENT DE FIERTÉ ET DE SENS



Florence Poivey
Présidente de WorldSkills France
Présidente de la Fondation du
CNAM

Remettre le métier au cœur de l'envie et de la fierté de chaque jeune ! Voilà l'ambition forte que porte notre mouvement.

Organisée tous les deux ans, la finale française de la plus grande compétition des métiers au monde, la WorldSkills Competition, nous en offre un levier formidable.

Un fabuleux événement qui permet à chaque visiteur, quel que soit son âge, de s'émerveiller devant plus de 60 métiers, réalisés dans des conditions réelles par des jeunes compétiteurs de moins de 23 ou 26 ans.

WorldSkills France, c'est aussi la découverte d'une jeunesse engagée, passionnée, porteuse de qualités humaines et professionnelles exceptionnelles.

Pour nos jeunes compétiteurs, s'engager dans la compétition WorldSkills, c'est l'aventure d'une vie, un booster de parcours professionnel. Elle commence au plus près de chez

eux, dans leur territoire, par la participation à des Sélections régionales organisées par toutes les Régions françaises. Elle continue par la confrontation fraternelle lors d'une compétition nationale incroyable d'engagements et de passion qui rassemble plus de 800 jeunes médaillés d'or, chacun dans son métier. Enfin, pour les plus talentueux, elle se poursuit par l'entraînement au sein de l'équipe de France des métiers afin de défendre nos

« nous entendons prendre pleinement notre part dans la redécouverte de l'importance économique et sociale des métiers »

couleurs dans les compétitions mondiales et européennes.

Alors oui, nous entendons prendre pleinement notre part dans la redécouverte de l'importance économique et sociale des métiers. Avoir un métier, c'est agir en liant l'esprit, le cœur, l'âme et souvent le geste. C'est répondre à un impératif de compétences pour notre économie, de développement personnel et surtout de sens. Avoir un métier, c'est réaliser et se réaliser.

Autour de cette enthousiasmante jeunesse, une immense communauté d'acteurs s'est mobilisée pour rendre possible cette dynamique. Ce sont les Régions, l'Etat, les organisations professionnelles, les entreprises, les

experts, les professeurs, les centres d'apprentissage, les lycées professionnels... Tous passionnés et formidablement investis, sponsors, mécènes et bénévoles, donnant sans compter de leur temps, de leur énergie et de leur confiance. Ils nous offrent une illustration de la puissance de « faire société ensemble ».

Cette année 2023 sera exceptionnelle à plus d'un titre. D'une part nous aurons le plus grand nombre de métiers jamais

présentés lors de notre événement national : plus d'une centaine. D'autre part, intégrant pleinement les réformes en cours sur la découverte des métiers dès la 5e et la revalorisation de la voie professionnelle, nous capitalisons sur un

mouvement de fonds. Enfin la compétition mondiale de 2024 se déroulera... à Lyon. Ainsi, pendant presque une semaine, Lyon deviendra en 2024 le théâtre exceptionnel du savoir-faire des nations, de la jeunesse, de l'excellence des métiers, et de la formation professionnelle.

Ma joie, et celle de toute l'équipe de WorldSkills France, sera grande de vous accueillir lors de notre Compétition nationale qui se déroulera du 14 au 16 septembre 2023 à Eurexpo Lyon. Voir une compétition, c'est y croire définitivement !

Ensemble, faisons confiance à notre jeunesse. Offrons-lui la chance de remettre le métier au cœur de son envie et de sa fierté !

ENTRE PRÉDICTIONS ALARMISTES ET RÉALITÉS DE LA TRANSFORMATION DU TRAVAIL

Depuis deux siècles, chaque invention technologique majeure a été conçue avec l'intention de remplacer le travail humain. Que ce soit les chaînes d'assemblage introduites par la Ford Motor Company en 1913, les tracteurs mis à la disposition du grand public par la même entreprise en 1917, ou l'avènement des ordinateurs à partir des années 1950. Il est intéressant de noter que la définition même de l'intelligence artificielle est la capacité d'une machine à imiter une tâche auparavant réalisée par un humain. Pourtant, malgré ces innovations censées rendre la main-d'œuvre humaine obsolète, le nombre d'emplois n'a cessé de croître.

L'automatisation, en particulier celle découlant de l'intelligence artificielle, a certes pour objectif de se substituer au travail humain. Cependant, elle a également pour effet d'augmenter la production, ce qui stimule la demande de travail. Même les experts les plus avertis ont souvent tendance à surestimer l'ampleur de la substitution des machines au travail humain. Ils négligent les fortes complémentarités entre l'automatisation et le travail qui, en augmentant la productivité et en élevant les revenus, stimulent en réalité la demande de travail.

C'est ce qu'Olivier Ezraty a souligné en 2019 dans son article "Les fumeuses prévisions sur le futur de l'emploi". Il montre que les prévisions sur l'impact de l'IA sur l'emploi varient grandement, allant de 6 % à 47 % de destruction nette d'emplois entre 2023 et 2025. Ces chiffres, en baisse depuis une prévision de 47 % en 2013 à 6-7 % en 2016, illustrent l'incertitude inhérente à ces prédictions. Plus récemment, fin 2018, certaines études ont même suggéré un solde d'emplois positif à moyen terme, soulignant la complexité de prévoir l'impact précis de l'IA sur l'emploi.

Dans ce contexte, Goldman Sachs a récemment prédit que les systèmes d'intelligence artificielle générative, tels que ChatGPT, pourraient entraîner des perturbations significatives sur le marché du travail, affectant environ 300 millions d'emplois à temps plein dans le monde d'ici 2030. Cependant, cette même étude prévoit également que ces technologies pourraient contribuer à une augmentation de 7 % du PIB mondial, soit une augmentation de 7 trillions de dollars, et à une amélioration de la productivité de 1,5 %. Ces chiffres mettent en lumière le potentiel de l'IA pour transformer le marché du travail, tout en stimulant la croissance économique et la productivité à l'échelle mondiale.

L'automatisation ne signifie pas nécessairement la fin du travail humain. Au contraire, elle peut conduire à une transformation du travail, où les machines et les humains oeuvrent ensemble de manière plus productive, créant plus de richesse et, par conséquent, plus d'emplois.

C'est le cas des centres d'appels, où l'intelligence artificielle, en automatisant les tâches routinières, a permis aux employés de se concentrer sur des tâches plus complexes et gratifiantes, améliorant ainsi la qualité du service client. Parallèlement, l'augmentation de la productivité a stimulé la demande pour ces services, créant plus d'emplois dans le secteur. Et enfin, l'IA a engendré de nouveaux rôles spécialisés, tels que les développeurs de chatbots et les analystes de données, contribuant à une croissance nette de l'emploi. Avec le

développement de l'IA Générative, l'expertise de ces chatbot va aller croissante laissant à encore une place à forte valeur ajoutée pour l'interface humaine.

Si le nombre de personnes employées aujourd'hui est supérieur à ce qu'il était à la fin du 19^{ème} siècle, c'est parce que face à l'avancée des machines, l'humain a su se former et développer de nouvelles pratiques et de nouveaux métiers. Notre soif irrésistible de développement et d'accès aux richesses a conduit à l'émergence de professions qui n'existaient pas il y a 20 ans.

Prenons par exemple le développeur d'applications, un métier qui n'existait pas avant l'essor des smartphones et des plateformes en ligne. Ou le concepteur d'expérience utilisateur, qui travaille à améliorer l'interface et l'expérience des utilisateurs sur les plateformes numériques. Le responsable de l'écoute sociale, qui surveille et analyse les conversations sur les médias sociaux pour aider les entreprises à comprendre et à répondre aux besoins des clients, est un autre exemple de ces nouveaux métiers.

Dans le domaine des technologies de l'information, nous avons vu apparaître des consultants en services de cloud computing, qui fournissent des services de stockage et de traitement des données via Internet. Les Data Scientists, les Data Architects, les Data Visualiseurs et les ingénieurs/opérateurs de données sont autant de métiers qui ont émergé avec l'explosion des données numériques.

Dans le domaine du marketing, l'analyste de données de market research traite les données pour aider les entreprises à comprendre leurs clients, tandis que le gestionnaire de médias sociaux gère la présence en ligne d'une entreprise sur ces plateformes sociales.

Enfin, même dans des domaines non technologiques, de nouveaux métiers ont vu le jour. Le consultant en admissions aide les étudiants à naviguer dans le processus d'admission aux universités et aux écoles face à des métiers de plus en plus complexes. L'expert en soins aux personnes âgées fournit des conseils et des services pour aider à prendre soin des personnes âgées. Et l'expert en développement durable conseille les entreprises sur la manière de rendre leurs opérations plus respectueuses de l'environnement.

Comme le dit Byron Reese, le PDG de Gigaom, nous pouvons prendre pour argent comptant que l'IA sera "le plus grand moteur de création d'emplois que le monde n'a jamais connu".

Alexandre Farro
Fondateur de metashift
metashift
media des transitions



SANTÉ DE LA FEMME :
DES PROGRÈS SIGNIFICATIFS
MAIS DES INÉGALITÉS
PERSISTANTESSANTÉ DE LA FEMME :
DES PROGRÈS SIGNIFICATIFS
MAIS DES INÉGALITÉS
PERSISTANTES

Inégalité d'accès aux soins pour la contraception et l'interruption volontaire de grossesse (IVG), prévention des pathologies spécifiques (cancer du sein beaucoup plus fréquent chez la femme, endométriose, ostéoporose...), dépistage des problèmes de santé mentale (les troubles de l'alimentation seraient par exemple plus fréquents chez la femme), des violences conjugales... La santé de la femme serait encore trop négligée en France.

Quelques mois après l'adoption d'un congé menstruel en Espagne, députés écologistes et socialistes ont déposé des propositions de loi visant à créer ce type de dispositif en France. Toutes les femmes ne bénéficieraient pas encore d'un suivi gynécologique. Menée il y a quelques années, une étude commandée par l'Agence régionale de Santé (ARS) Île-de-France, auprès de femmes porteuses d'un handicap (moteur ou psychique), montre par exemple que seules 58 % d'entre elles déclarent avoir un suivi gynécologique régulier, 85 % (en majorité des citadines) disent avoir accès à la contraception, et 85,7% déclarent ne jamais avoir eu de mammographie ou encore 26% ne jamais avoir eu de frottis.

Certaines renonceraient également à la contraception en raison de son coût. Depuis le 1er janvier 2022, des contraceptifs sont ainsi disponibles gratuitement en pharmacie, sur présentation de la carte Vitale, jusqu'à l'âge de 25 ans et sans avance de frais.

Concernant l'IVG (de l'ordre de 223 000 chaque année en France), l'état des lieux est aussi contrasté, car s'il est un droit, son accès, dans le délai légal, n'est pas toujours aisé, d'où l'adoption d'une loi l'an dernier pour allonger ce délai de recours de 12 à 14 semaines, créer un répertoire de professionnels de santé pratiquant l'IVG et étendre la pratique des IVG chirurgicales à l'hôpital aux sage-femmes (déjà autorisées à pratiquer l'IVG médicamenteuse). Un décret en ce sens est attendu pour cet automne.

« La violence à l'égard des femmes – en particulier la violence au sein du couple et la violence sexuelle – constitue un problème majeur et persistant de santé publique et une violation des droits fondamentaux des femmes », dicit l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La France n'est pas épargnée. Des mouvements tels que #MeToo ont permis de briser le silence, et le sujet y est devenu une préoccupation majeure.

Globalement, si l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes, cet avantage se réduit depuis quelques années, et surtout elles passent plus de temps que les hommes en mauvaise santé. Elles resteraient ainsi moins bien diagnostiquées et moins rapidement soignées. Dans une étude que vient de publier Santé Publique France sur l'incidence des différents cancers dans le pays et son évolution entre 1990 et 2023, l'établissement public constate ainsi une augmentation des cas chez les femmes. L'incidence du cancer, toutes localisations confondues, a augmenté de 0,9 % par an en moyenne sur la période étudiée pour les femmes, alors qu'il est quasi stable pour les hommes depuis 2012 (+0,3 % par an). Résultat : malgré une prise de conscience et de réelles avancées, beaucoup resterait à faire pour une prise en charge optimale des femmes en matière de santé.

Stéphanie Fontaine

LA SANTÉ DES FEMMES, UNE GRANDE CAUSE POUR AMÉLIORER L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Agnès FIRMIN LE BODO

► Ministre déléguée en charge de l'Organisation territoriale et des Professions de Santé



L'égalité entre les femmes et les hommes est, pour la seconde fois, la grande cause du quinquennat du président de la République. La santé a été et est toujours le terrain du combat pour l'égalité entre les sexes. Comment ne pas penser au combat pour la libre disposition de son corps avec l'inscription de l'IVG dans notre droit, la légalisation de la contraception, la création du Planning Familial... même si beaucoup reste encore à faire.

Loin d'être un sujet uniquement sanitaire, la santé des femmes nécessite une approche globale et des réponses collectives, qui dépassent les clivages politiques. Prendre soin de celles qui nous soignent et des plus vulnérables, permettre à celles qui le souhaitent de réaliser leur désir d'enfant, sont des objectifs que je poursuis. J'avance chaque jour comme ministre, déterminée à faire rentrer la prévention dans le quotidien des femmes pour leur offrir une meilleure santé.

La prise en charge des femmes victimes de violences, impérative en matière de lutte contre les inégalités et de préservation de la santé, est une priorité de notre Gouvernement au regard de l'ampleur du phénomène. En 2021, on recensait 208 000 victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire : notre devoir est d'offrir à ces femmes le meilleur accompagnement possible.

Les Maisons des Femmes, structures dédiées à la prise en charge sanitaire, psychologique et sociale des femmes ainsi victimes, vont voir leur nombre doubler pour couvrir tous les départements à l'horizon 2025. Afin de faciliter le dépôt de plainte et d'encourager le recueil de preuves sans plainte, nous veillons à l'accélération des signatures des conventions Santé Sécurité pour adapter les modalités de dépôts de plainte au sein de ces maisons et faciliter « l'aller-vers » les victimes. Loin d'être de simples structures d'accueil, les Maisons des Femmes sont des lieux immensément humains, où tout est mis en œuvre pour qu'elles se reconstruisent.

La santé des professionnelles de santé est un chantier capital. La charge de travail, les

conditions d'exercice ou encore le déséquilibre entre vie professionnelle et vie privée les conduisent à être particulièrement exposées, notamment à certains types de cancers. Elles sont un quart à avoir le sentiment d'être en mauvaise santé.

Nous travaillons avec elles pour penser les mesures utiles, pragmatiques et concrètes. D'où mon souhait que la grossesse et la maternité, les expositions à des risques spécifiques tels que le travail de nuit fassent partie des sujets de recherche prioritaires, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé avec la DREES et la Fondation MNH le 16 novembre dernier.

Une dernière illustration de mon engagement fort dans ce domaine réside dans nos efforts pour améliorer l'accès à l'assistance médicale à la procréation (AMP). La loi de bioéthique de 2021 a ouvert des droits inédits et attendus en la matière, conformément à l'engagement du président de la République. Pour qu'un plus grand nombre de femmes puissent bénéficier de cette assistance dans les meilleures conditions possibles, nous œuvrons activement à fluidifier les parcours et à réduire les délais d'attente.

Plus globalement, nous devons être aux côtés des couples, et notamment des femmes, touchés par l'infertilité. Les femmes qui souffrent d'endométriose ou du syndrome des ovaires polykystiques sont directement concernées. Nous devons déployer une prise en charge globale de l'infertilité, qui s'intéresse à la prévention des comportements à risque aussi bien qu'aux facteurs environnementaux comme les perturbateurs endocriniens, un autre sujet au cœur de ma feuille de route.

La santé des femmes est plus qu'un enjeu d'égalité ou de santé publique, c'est un enjeu de justice. C'est avec fierté que je porte ces dossiers, avec un ministère au service de cette cause, dans un gouvernement dont l'ambition est bien le renforcement de notre modèle social et la lutte contre toute forme d'inégalité. ●

« Loin d'être un sujet uniquement sanitaire, la santé des femmes nécessite une approche globale et des réponses collectives, qui dépassent les clivages politiques. »



POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES FEMMES DANS LES PARCOURS DE SOIN

Véronique RIOTTON

- Députée Renaissance de la Haute-Savoie
- Membre de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation
- Présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes



Prisca THÉVENOT

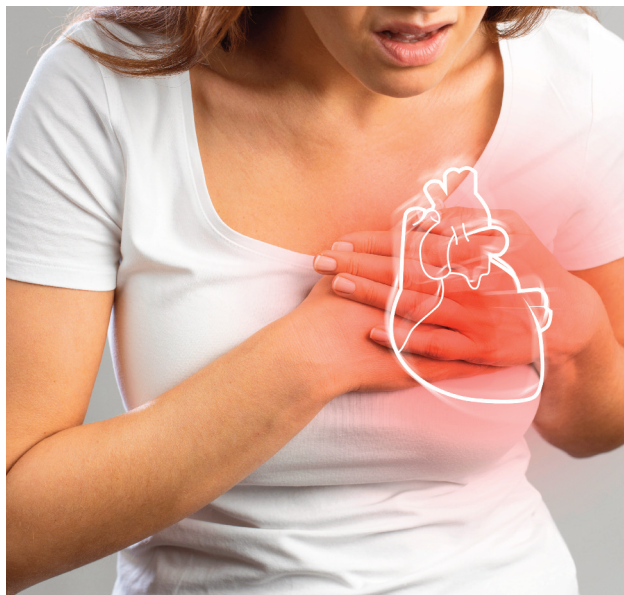
- Députée Renaissance des Hauts-de-Seine
- Rapporteuse au nom de la délégation sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2023
- Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel depuis le 20 juillet 2023



Tout au long de leur vie, les femmes sont sujettes à des problématiques de santé qui leur sont propres : endométriose, grossesses, cancer du col de l'utérus, cancer du sein, IVG, ménopause, etc. Longtemps tabous, le corps des femmes et ses singularités restent encore mal connus des principales concernées comme de l'ensemble des professionnels de la chaîne de soin. Cette méconnaissance a des conséquences néfastes sur les parcours de santé des femmes : consultations tardives, mauvais diagnostics, traitements inefficaces... En témoignent par exemple les difficultés de prise en charge des femmes atteintes de maladies cardiovasculaires, ce qui en fait la première cause de mortalité prématurée chez celles-ci. Or, paradoxalement, 35 % seulement des patients participant à la recherche sur les maladies cardiovasculaires sont des femmes : car, oui, toujours à l'heure actuelle, recherches et essais cliniques ne sont pas paritaires et restent trop souvent exclusivement menés sur des hommes, ce qui a des conséquences directes sur les biais de genre dans l'ensemble de l'écosystème du soin.

Conscients de ces différences, nous avons mis en place depuis 2017 avec la majorité présidentielle des mesures concrètes pour la santé des femmes : élaboration de la première stratégie nationale de lutte contre l'endométriose, création d'un parcours fausse couche, mise en place de bilans de santé aux âges clés de la vie à 25, 45 et 65 ans, déploiement des maisons des femmes sur le territoire... Le gouvernement a également dévoilé de nouvelles mesures en faveur de la santé des femmes le 8 mars dernier, telles que le remboursement des préservatifs féminins pour les moins de 25 ans, la création d'une « Semaine Santé

« 35 % seulement des patients participant à la recherche sur les maladies cardiovasculaires sont des femmes : car, oui (...), recherches et essais cliniques ne sont pas paritaires »



des femmes » ou encore le déploiement de 30 bus itinérants pour le dépistage et la prévention gynécologique et cardiovasculaire.

Du côté de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes à l'Assemblée nationale,

nous avons élaboré depuis le début de cette législature 50 recommandations spécifiques sur la santé des femmes :

Pour une meilleure prévention, nous recommandons par exemple la création d'une consultation longue obligatoire d'information et de prévention pour les mineurs entre 14 et 16

ans ou encore la diffusion d'une culture de la prévention chez les jeunes dans le cadre d'une relance de l'éducation à la vie sexuelle et affective et du service national universel.

Pour un meilleur accès à l'IVG, nous recommandons de revaloriser le tarif forfaitaire de l'activité d'IVG et d'instaurer un forfait différencié dans les départements et régions d'outre-mer ou encore d'établir une exonération universelle d'avance de frais pour l'IVG.

Pour une meilleure prise en charge de la santé des femmes et tout particulièrement de leur santé mentale, nous recommandons de mettre l'accent sur les spécificités propres aux femmes dans la formation initiale et continue des professionnels de santé, d'introduire une perspective sexuée dans les essais cliniques médicamenteux chez l'humain ou encore de faire de la lutte contre la dépression du post-partum une priorité de santé publique.

L'enjeu est donc désormais de garantir une juste connaissance du corps des femmes afin de considérer la santé des femmes de bout en bout de l'adolescence à la séniorité dans les parcours de soin. ●

PRIORISER LA SANTÉ DES FEMMES : UN IMPÉRATIF SOCIÉTAL

Virginie DUBY-MULLER

- Députée LR de la Haute-Savoie
- Vice-présidente de la délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes



Malgré une espérance de vie plus élevée que les hommes (85 ans contre 79 ans en 2022), les femmes sont encore nombreuses à se déclarer en moins bonne santé. Si nous prenons en compte l'espérance de vie sans incapacité en 2020, l'écart se réduit fortement chutant à 64,4 ans pour les hommes et 65,9 ans pour les femmes, témoignant ainsi d'une profonde inégalité. Il est donc essentiel de reconnaître l'importance de la santé des femmes dans notre société, qu'elle soit physique ou mentale, et de prendre des mesures concrètes pour la promouvoir.

Tout d'abord, **l'accès aux soins doit être garanti**, indépendamment des situations socio-économiques, des origines ou du lieu de résidence. Cela implique de mettre en place des politiques et des programmes qui offrent des services adaptés aux besoins spécifiques des femmes, tels que la prévention et le dépistage des maladies ou cancers gynécologiques (notamment l'endométriose qui touche plus de 10 % des femmes), les maladies cardiovasculaires (première cause de décès chez les femmes), la planification familiale, les soins pré- et postnatals (dépression post-partum, deuil périnatal), la santé mentale, ainsi que la santé sexuelle et

« La santé des femmes (...) reste encore trop négligée : d'importantes inégalités subsistent et imposent à nos politiques publiques une approche genrée. »

reproductive (accès à la contraception, accouchement, suivi de ménopause, etc.).

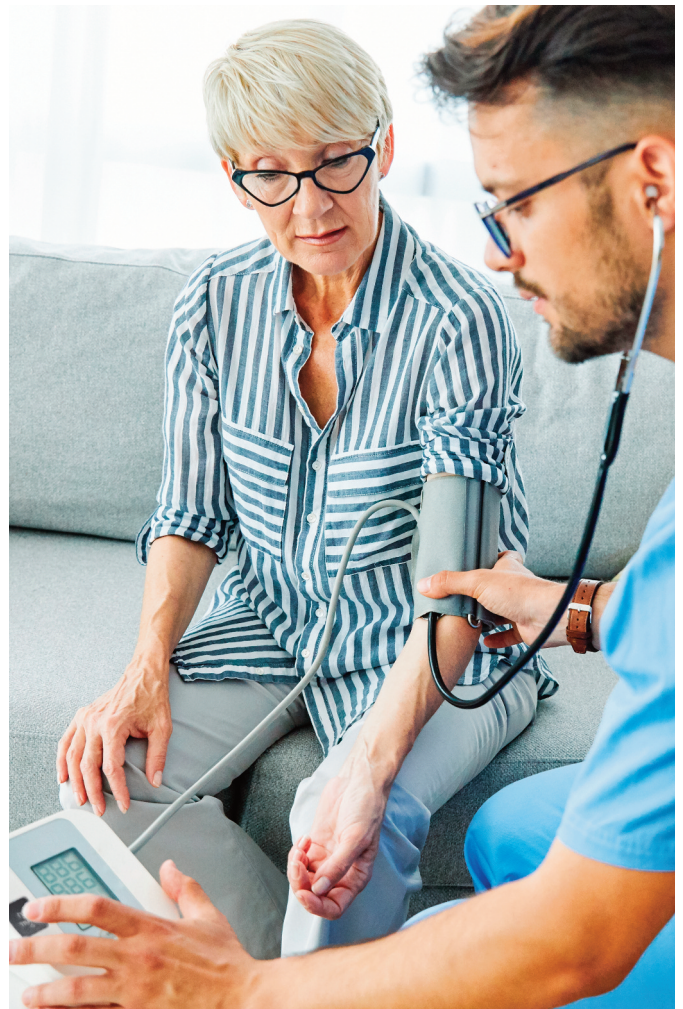
Malheureusement, les femmes font encore trop souvent face à des inégalités dans ce domaine. Ces **disparités** peuvent en effet être de plusieurs ordres : **économiques**, avec un coût élevé pour certains soins spécifiques aux femmes qui peuvent empêcher les ménages à faible revenus ou faible assurance médicale d'y avoir accès facilement et qui limite leur capacité à prévenir, diagnostiquer et traiter les problèmes de santé (ainsi, 6,5 % des femmes de CSP ouvrier sont sans aucune contraception contre 1,6 % des femmes de CSP cadre); **géographiques** ensuite, puisque les zones rurales et éloignées ont souvent un accès limité aux services de santé spécialisés, ce qui peut rendre difficile l'obtention de soins gynécologiques spécifiques, de dépistages réguliers ou de traitements appropriés ; **culturelles et linguistiques** avec la

barrière de la langue qui freine les femmes non-francophones à demander des consultations, ou à être auscultées, pour certaines, par des hommes médecins.

Enfin, la **promotion de l'égalité** est un aspect crucial de la santé des femmes, qui nécessite une meilleure collaboration entre différents secteurs, tels que la santé, la culture (création d'un espace plus inclusif et équitable dans l'art, le cinéma, la littérature, la musique etc.), l'éducation (promotion d'une éducation non sexiste, élimination des stéréotypes de genres dans les programmes), ou encore l'emploi (promotion de l'équilibre en la vie privée et la vie professionnelle, combattre les écarts salariaux etc.).

Ce travail est également crucial pour **lutter contre les violences conjugales**, qui ont fait plus de 200 000 victimes en 2021, dont 87 % de femmes, et contre les féminicides, au nombre de 147 en 2022 et 55 depuis début 2023. La justice et les forces de l'ordre jouent un rôle central dans la question (recueil de plaintes). Il faut que les policiers soient mieux formés et que les situations ne soient plus minimisées, afin que la plainte puisse être immédiatement transmise au procureur.

Finalement, le traitement différencié de la santé des femmes, qui s'est fait plus tardivement en France que dans d'autres pays, a permis d'obtenir des progrès significatifs. Néanmoins, elle reste encore trop négligée : d'importantes inégalités subsistent et imposent à nos politiques publiques une approche genrée. ●



Annick BILLON

- Sénatrice UC de la Vendée
- Présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat
- Membre de la commission de la Culture
- Membre de la délégation sénatoriale aux entreprises



Laurence COHEN

- Sénatrice CRCE du Val-de-Marne
- Vice-présidente de la commission des Affaires sociales du Sénat
- Vice-présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat



Annick JACQUEMET

- Sénatrice UC du Doubs
- Membre de la commission des Affaires sociales du Sénat
- Membre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat
- Membre de l'OPECST



Marie-Pierre RICHER

- Sénatrice Ratt. LR du Cher
- Membre de la commission des Affaires sociales du Sénat
- Membre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat



Laurence ROSSIGNOL

- Sénatrice socialiste, écologiste et républicain de l'Oise
- Vice-présidente du Sénat
- Membre de la commission des Affaires sociales du Sénat
- Membre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat



SANTÉ DES FEMMES AU TRAVAIL : DES MAUX INVISIBLES

Minimisation de la pénibilité, sous-estimation des risques, maux à bas bruits, invisibilisation des cancers professionnels, tabou autour des pathologies menstruelles et de la ménopause... Nous avons été frappées, au cours de nos travaux sur la santé des femmes au travail au sein de la délégation aux droits des femmes du

Sénat, par la récurrence des termes témoignant d'une méconnaissance voire d'un déni face aux atteintes à la santé des femmes dans le monde du travail.

Si les répercussions du travail sur la santé des femmes sont massives, elles sont encore largement méconnues : usure physique et psychique, troubles musculo-squelettiques, cancers. De même, les difficultés associées à la santé sexuelle et reproductive des femmes sont encore trop souvent ignorées dans le monde du travail.

Notre rapport, publié le 28 juin 2023, intitulé Santé des femmes au travail : des maux invisibles, veut ainsi contribuer à rendre visible « l'invisible qui fait mal ». Il interroge également le rôle assigné aux femmes dans l'emploi et l'impact de leurs conditions de travail, trop souvent dégradées dans certains secteurs, sur leur santé.

Le premier constat marquant que nous faisons est celui d'un déficit d'approche genrée. Si les statistiques sexuées sont de plus en plus nombreuses, elles demeurent encore incomplètes et faiblement exploitées. Or, sans connaître – et sans objectiver par des statistiques – les risques spécifiques auxquels les femmes sont davantage exposées que les hommes, il est impossible de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques de santé au travail adaptées.

L'approche indifférenciée et donc « aveugle au genre », adoptée par les employeurs et l'ensemble des acteurs de la prévention, dans le domaine de la santé au travail, a conduit à se focaliser sur le travailleur masculin. Les postes de travail et les équipements – y compris les équipements de protection individuels – sont ainsi basés sur les références anthropométriques d'un « homme moyen ». Et ce, même dans des secteurs à prédominance féminine.

De même, les politiques publiques de prévention et de réparation des risques professionnels ont d'abord été pensées pour des risques liés aux métiers masculins.

Les employeurs, parfois même les actrices et acteurs de la prévention, expliquent leurs réticences à adopter une approche genrée par la crainte de discriminer les femmes. Nous souhaitons pourtant l'affirmer avec force : différencier n'est pas discriminer.

Et, parce que protéger la santé des femmes au travail ne doit pas se faire au détriment de leur accès à l'égalité professionnelle, nous rappelons que les mesures prises dans ce domaine améliorent non seulement la situation des femmes mais aussi celle des hommes.

Le deuxième constat que nous faisons est celui de l'invisibilisation des risques professionnels auxquels les femmes sont majoritairement et spécifiquement exposées.

C'est particulièrement le cas des troubles musculo-squelettiques (les TMS), des risques psycho-sociaux, de certains cancers professionnels mais aussi des violences sexistes et sexuelles au

travail. Trois chiffres nous ont particulièrement marquées au cours de nos travaux : 60 % des personnes atteintes de TMS sont des femmes ; les signalements de souffrance psychique au travail sont trois fois plus nombreux chez les femmes ; 20% des femmes ont subi au moins un fait de violence dans le cadre du travail au cours de l'année écoulée.

Les différences d'exposition aux risques entre femmes et hommes s'expliquent par la persistance d'une ségrégation professionnelle. Quatre secteurs à prédominance féminine ont plus particulièrement retenu notre attention.

Tout d'abord, le secteur du care, composé à 80 % de femmes, majoritairement des infirmières, des aides-soignantes et des aides à domicile, particulièrement vulnérables aux TMS. Elles sont également soumises à des horaires atypiques et à du travail de nuit, dont les effets sur leur santé sont majeurs : une étude de l'Inserm montre que le risque de cancer du sein augmente de 26 % en cas de travail de nuit. Qui le sait ? Qui en parle ?

Le secteur du nettoyage est également composé à 80 % de femmes, exposées à une pénibilité physique importante, mais aussi, en moyenne, à sept agents cancérigènes présents au sein de produits d'entretien courants.

Les métiers dits de représentation, à savoir les mannequins et hôtesses d'accueil, sont quant à eux plus spécifiquement exposés aux risques psycho-sociaux, à la souffrance psychique et aux troubles de l'alimentation.

Enfin, dans le secteur de la grande distribution, caissières et employées de libre-service sont particulièrement concernées par les TMS. Ce secteur connaît des évolutions positives puisque le développement d'actions de prévention dans ce secteur, conjugué à la mise en place de caisses automatiques, a conduit à une baisse de la prévalence des TMS au cours des dernières années. Cela démontre que l'adoption de mesures de prévention adaptées est suivie d'effet.

« 60 % des personnes atteintes de TMS sont des femmes ; les signalements de souffrance psychique au travail sont trois fois plus nombreux chez les femmes »

Ce sont tous les professionnels intervenant dans le champ de la santé au travail qui doivent être formés à ces enjeux féminins : professionnels de santé, médecins et

Au-delà de ces constats, nous formulons des recommandations pour mieux prendre en compte la santé des femmes au travail.

Nous recommandons d'abord de chauffer systématiquement les « lunettes du genre ».

Un des axes stratégiques du prochain Plan de santé au travail pour la période 2026-2030 devra être consacré à l'approche genrée de la santé au travail et à la conception de politiques de prévention spécifiquement dédiées aux femmes.

Si la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a introduit le principe d'une évaluation sexuée des risques professionnels, elle n'est aujourd'hui pas suffisamment appliquée par les employeurs.

inspecteurs du travail, préventeurs, DRH...

Penser la santé au travail au féminin c'est aussi développer et adapter la prévention des risques et maladies professionnels en tenant compte des conditions de travail des femmes, notamment dans les secteurs professionnels où elles sont les plus nombreuses.

Nous recommandons donc d'adopter une approche globale de la santé des femmes en élaborant une stratégie nationale pour la santé des femmes incluant un volet « santé au travail » et en affirmant le rôle pivot de la médecine du travail, dont les moyens doivent être renforcés, tout comme ceux de l'inspection du travail.

Il est également nécessaire de développer les mesures de prévention primaire et secondaire en direction des femmes notamment dans les secteurs à prédominance féminine. Enfin un volet de nos politiques publiques doit être dédié à l'amélioration de la reconnaissance des maladies professionnelles et de la pénibilité.

Nous considérons, pour finir, que le champ de la santé sexuelle et reproductive des femmes doit être davantage investi par les employeurs et les pouvoirs publics.

Nous formulons plusieurs recommandations de nature à mieux prendre en charge les pathologies menstruelles invalidantes au travail, dont, en premier lieu, l'endométriose, qui devrait être ajoutée à la liste des affections de longue durée exonérantes (ALD30).

Enfin, nous considérons que la ménopause constitue le dernier des tabous féminins, alors qu'elle concerne 14 millions de femmes dont une grande majorité en âge de travailler. La ménopause constitue un véritable enjeu d'égalité professionnelle. C'est pourquoi, nous proposons de mieux informer les employeurs, les employés et les professionnels de santé sur la symptomatologie de la ménopause, et de réfléchir à une adaptation des conditions de travail en conséquence.

Pour que cesse la souffrance silencieuse des femmes au travail et pour mettre enfin des mots sur leurs maux invisibles, nous appelons les pouvoirs publics, les employeurs et tous les acteurs et actrices de la prévention, à penser la santé au travail au féminin ! ●



LA PÉNURIE DES GYNÉCOLOGUES MÉDICAUX, REFLET D'UNE RÉGRESSION POUR LA SANTÉ DES FEMMES

Frédéric VALLETOUX

- Député Horizons et App. de Seine-et-Marne
- Porte-parole du groupe Horizons
- Membre de la commission des Affaires sociales
- Vice-président de la délégation aux Collectivités territoriales et à la Décentralisation



Aujourd'hui, se rendre chez un spécialiste relève du parcours du combattant pour nombre d'entre nous. En cause, les déserts médicaux qui créent de véritables inégalités territoriales de santé. Si beaucoup de nos concitoyens rencontrent au quotidien des difficultés d'accès aux soins, où la moindre consultation médicale nécessite de longs déplacements, les problématiques des femmes dans le suivi gynécologique sont moins connues.

Pourtant, les chiffres sont alarmants : 23,6 % des femmes vivent dans un désert médical gynécologique¹ et treize départements sont totalement dépourvus, début 2021, de gynécologues médicaux, comme dans les Hautes-Alpes et en Corrèze². Or, le suivi gynécologique est important pour les femmes, que ce soit pour garantir une contraception personnalisée, dépister certaines maladies sexuellement transmissibles ou cancers, ou pour fournir de l'information préventive pour la grossesse ou la ménopause.

La pénurie de ces spécialistes constitue éminemment une régression pour la santé des femmes. Quelle est l'origine de cette situation ? La réforme de l'internat en 1984, qui a supprimé du

curriculum universitaire la gynécologie médicale, pour s'aligner avec les autres pays européens. Un déficit en gynécologues médicaux a évidemment commencé à se dessiner. Si la réintégration de cette spécialité en 2003 et la création chaque année d'une vingtaine de places d'internes en gynécologie médicale, ont été perçues pour beaucoup comme un progrès, ces mesures n'ont pas permis de combler le trou énorme de ces 17 années, au cours desquelles, rappelons-le, aucun gynécologue médical n'a été formé. Aujourd'hui, nous payons les pots cassés : près des deux tiers des gynécologues médicaux en activité ont plus de 60 ans.

Une réforme des études de médecine doit alors être une priorité pour pallier la pénurie des gynécologues médicaux. Les difficultés qu'ont les jeunes à accéder aux études de soins sont clairement anormales et in fine, ce sont notamment les femmes qui en paient les conséquences. Même si la suppression du *numerus clausus* va nous permettre de former plus de médecins et d'augmenter le nombre d'étudiants en médecine, les premiers résultats ne seront

« Les chiffres sont alarmants : 23,6 % des femmes vivent dans un désert médical gynécologique »

constatés que d'ici dix ans. En attendant, les sages-femmes compensent le manque de gynécologues médicaux. Mais attention... bien

qu'elles puissent intervenir dans de nombreux domaines (IVG médicamenteuse, dépistage du papillomavirus, etc.), les sages-femmes n'ont pas les compétences et la formation nécessaires pour prendre en charge des problèmes plus graves. Elles ont la connaissance de la pathologie mais ne peuvent pas la soigner. Ces soignantes, souffrant d'un manque global de reconnaissance et avec 44 % d'entre elles proches du *burn-out*³, ne peuvent s'ériger sur le long terme, comme la solution au problème de la désertification médicale en la matière.

Malheureusement, il n'existe pas de remède miracle pour améliorer le suivi médical gynécologique et les besoins de santé varient d'un territoire à un autre. Nous devons miser sur les communautés

professionnelles territoriales de santé (CPTS) pour permettre aux professionnels de terrain de se coordonner afin de faire émerger une organisation des soins selon les besoins des patientes, en impliquant outre les sages-femmes, les médecins généralistes qui peuvent intervenir sur la contraception, la ménopause, le dépistage et dans une moindre mesure dans le suivi des grossesses. Il convient ainsi de revaloriser la gynécologie médicale et de repenser l'avenir du secteur. ●

¹ Étude de l'association de consommateurs UFC-Que Choisir, 8 novembre 2022

² Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité - rapport sénatorial

³ Conseil national de l'ordre des sages-femmes, mai 2022



LE TROMBINOSCOPE DE LA SANTÉ 2023



« Tout connaître des principaux acteurs du système de santé en France

DÉCOUVREZ LES PHOTOS, BIOGRAPHIES ET COORDONNÉES DES 600 DÉCIDEURS AU SEIN :

- du Ministère de la Santé et de la Prévention
- de la Présidence de la République, du Parlement, des élus locaux, du Cese et des syndicats nationaux
- des agences, des établissements publics et des groupements divers
- de la sécurité sociale et de l'assurance maladie
- des instituts de recherche et de formation
- des principales instances professionnelles nationales
- des instances régionales (ARS, MDPH, URPS-ML, ORS)

BON DE COMMANDE

A retourner au : **TROMBINOSCOPE - CS 70001 - 59361 Avesnes-sur-Helpe cedex**
Tél. : 03 27 56 38 57 - trombinoscope@propublic.fr

☐ Je commande l'édition 2023 du Trombinoscope de la Santé paru en juillet 2023
..... exemplaire(s) au prix unitaire de 90 €HT soit 113 €TTC*

* TVA 20 %, 5 € de port inclus

Je joins mon règlement à l'ordre de TROMBIMEDIA :

☐ Chèque ☐ Mandat

☐ CB Visa/Mastercard

Validité : _____ CW : _____ (3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte bancaire)

☐ Bon de commande administratif et procédure habituelle pour les organismes et collectivités

Signature obligatoire :

☐ M. ☐ Mme

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Code postal Ville

Pays

Tél Fax

E-mail

LA SANTÉ MENSTRUELLE NE DOIT PLUS ÊTRE UN SUJET TABOU

Mickael BOULOUX

- Député Socialistes et App. d'Île-et-Vilaine
- Membre de la commission des Finances, de l'Économie générale et du Contrôle budgétaire
- Co-auteur d'une PPL relative à la prise en compte de la santé menstruelle



Fatiha KELOUA HACHI

- Députée Socialistes et App. de la Seine-Saint-Denis
- Membre de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation
- Membre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes
- Co-auteur d'une PPL relative à la prise en compte de la santé menstruelle



Le tabou entourant la santé menstruelle est un des facteurs clés des inégalités entre les femmes et les hommes. Pour les femmes victimes de règles douloureuses, c'est leur vie professionnelle qui est impactée chaque mois.

Chaque mois en effet, en raison de leurs règles douloureuses, certaines femmes sont dans l'incapacité physique de travailler. De ce fait, elles posent des jours de congés payés ou sont arrêtées par leur médecin traitant avec l'application d'un jour de carence. Elles perdent donc une journée de salaire en raison de leurs menstruations, ce qui n'est pas acceptable. Afin de répondre à cette problématique, nous portons l'idée de la mise en place d'un congé menstruel.

L'inégalité de fait entre les femmes et les hommes est en effet encore très largement étouffée : elle est gérée par les concernées dans le silence le plus total. Parler de ses règles et des douleurs qu'elles engendrent n'est pas simple.

Pourtant, celles-ci sont bien connues et particulièrement handicapantes pour les personnes menstruées : fatigue, crampes, spasmes, douleurs abdominopelviennes, maux de tête, ou encore vertiges, nausées et vomissements. Et que dire des personnes qui souffrent d'endométriose, pathologie sévère liée à la menstruation qui touche 2,5 millions de personnes selon les chiffres du ministère de la Santé, soit 10 % des personnes menstruées ?

Face à des symptômes qui ne s'arrêtent pas à la porte du bureau, nous avons engagé, dès le mois de janvier et durant plusieurs semaines, une réflexion autour de l'inscription, dans la loi d'un congé menstruel. Nous avons ainsi tenu à l'Assemblée nationale une vingtaine d'auditions avec des associations féministes, des syndicats, des entreprises, le milieu médical et des universitaires.

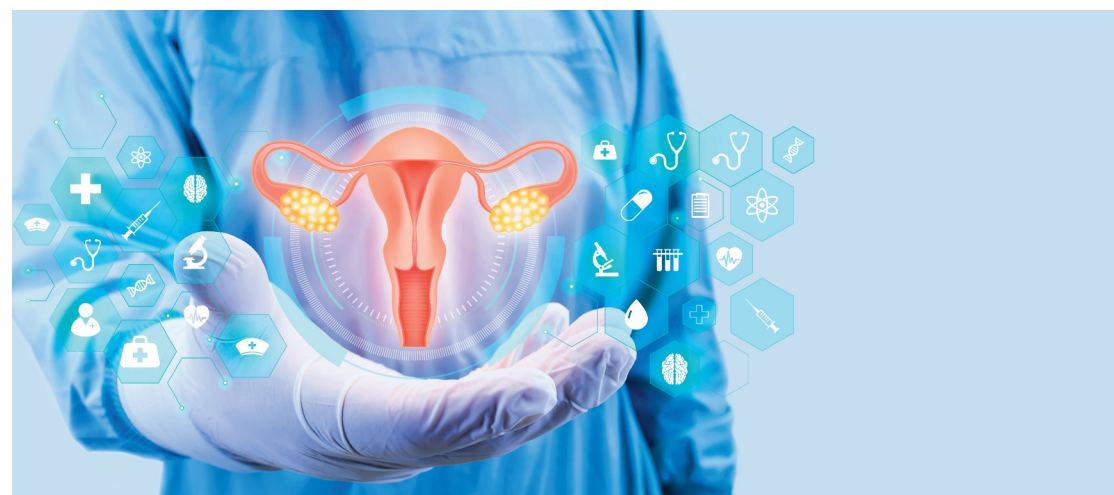
Avec l'instauration d'un congé menstruel, la France emboîterait le pas à l'Espagne, qui a adopté le 16 février dernier un projet de loi en ce sens pour les femmes souffrant de règles douloureuses, devenant le premier pays européen à légiférer sur ce sujet. En France, le Parti socialiste, dont nous sommes membres, a lui-même mis en place pour ses salariées un congé menstruel le 3 novembre 2022, qui prévoit un jour de congé mensuel supplémentaire sans délai de prévenance.

Au-delà du congé menstruel que nous souhaitons créer, il importe que la santé menstruelle et le bien-être des femmes soit véritablement pris en compte dans le monde du travail. En ce sens, nous proposons que le dialogue se fasse au sein même des entreprises au-travers de leur règlement intérieur qui devra établir les dispositions nécessaires à la prise en considération de la santé menstruelle.

Nous demandons également la facilitation du télétravail menstruel pour les femmes aptes à travailler dans un environnement plus confortable, lorsque leur emploi le permet. De même, il nous a paru essentiel d'octroyer des jours de congés en cas de fausse couche.

Pour avancer efficacement sur le sujet de la santé des femmes, nous sommes dans l'action et avons appelé à la mise en place d'un groupe de travail transpartisan. Des démarches ont déjà été engagées en ce sens. Il faut maintenant que les choses bougent rapidement ! ●

« L'inégalité de fait entre les femmes et les hommes est en effet encore très largement étouffée : elle est gérée par les concernées dans le silence le plus total. »



SANTÉ DE LA FEMME : POUR UNE ACTION IMMÉDIATE ET ENGAGÉE

Sandrine JOSSO

- Députée Démocrate (Modem et indép.) de la Loire-Atlantique
- Membre de la commission des Affaires sociales
- Vice-présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes
- Auteure d'une proposition de loi pour mieux accompagner les femmes après une fausse couche



L'espérance de vie des femmes en France est de 84,4 ans, tandis que celle des hommes est de 77,5 ans. Ces chiffres reflètent un taux d'espérance de vie parmi les plus élevés au monde pour les femmes françaises. Cependant, derrière cette apparence positive se cachent des réalités inégalitaires qui nécessitent une action immédiate et engagée. Je souhaite mettre en lumière trois points spécifiques révélant les inégalités dans la santé des femmes.

Tout d'abord, les inégalités sociales ont un impact considérable sur la santé des femmes. Selon une étude de la Drees en 2013, les femmes issues de milieux défavorisés rencontrent des difficultés d'accès aux soins, avec un taux de renoncement deux fois plus élevé que chez les femmes plus aisées. De plus, près de 30 % des femmes des milieux populaires n'ont pas bénéficié d'un dépistage du cancer du sein au cours des deux dernières années, contre seulement 10% des femmes les plus aisées.

Le deuxième point concerne les inégalités en matière de prévention. En France, l'infarctus est la première cause de décès chez les femmes. Malgré leur moindre prédisposition aux crises

cardiaques par rapport aux hommes, les femmes en décèdent davantage. Il est crucial de sensibiliser les femmes aux symptômes précurseurs d'un infarctus, qui diffèrent souvent de ceux des hommes, et d'encourager une réactivité plus rapide en cas d'urgence cardiaque. Cette méconnaissance des symptômes entraîne souvent un temps de réaction tardif du problème, en moyenne, les femmes mettent 30 minutes de plus que les hommes avant de demander une aide médicale en cas d'urgence cardiaque.

Enfin, les inégalités en matière de santé mentale sont préoccupantes. Les femmes sont plus susceptibles de souffrir de troubles mentaux, notamment d'anxiété, en raison de facteurs de stress spécifiques tels que les inégalités professionnelles et les violences basées sur le genre. De plus, les tentatives de suicide sont plus fréquentes chez les femmes, représentant les deux tiers des admissions en unité de soins chaque année. Il est indispensable d'accélérer les mesures pour réduire ces inégalités et de garantir un accès équitable aux soins de qualité, une prévention adaptée et un soutien en matière de santé mentale pour toutes les femmes.

En conclusion, bien que la société prenne progressivement conscience de ces enjeux et que la santé des femmes soit une

« Malgré leur moindre prédisposition aux crises cardiaques par rapport aux hommes, les femmes en décèdent davantage. »

priorité pour le gouvernement d'Emmanuel Macron, il est essentiel d'accélérer les mesures visant à réduire ces inégalités. Nous devons continuer à nous mobiliser et à lutter pour un accès équitable aux soins de qualité, à une prévention adaptée et à un soutien en matière de santé mentale pour toutes les femmes. Ensemble, nous pouvons travailler à la création d'une société où les femmes bénéficient d'une égalité de traitement et d'opportunités en matière de santé. ●



POUR UNE RECONNAISSANCE DE L'ENDOMÉTRIOSE COMME ALD, VOIRE D'UN HANDICAP

Jean-Philippe TANGUY

- Député RN
- auteur d'une PPL visant à soutenir les femmes qui souffrent d'endométriose



conséquences de l'endométriose sur la vie des femmes sont dramatiques et peuvent aller jusqu'à briser toute foi en un avenir serein et paisible. Profondément attaché à la protection de la santé des femmes et à l'accompagnement de ces dernières, nous soumettons à la représentation nationale, à travers cette proposition de loi, la possibilité de se saisir de ce sujet pour permettre aux femmes de France de vivre dignement en étant aidées et accompagnées par l'État à travers deux dispositifs. Premièrement, avec la création d'un statut dit d'« Affection Longue Durée » (ALD) à destination des femmes qui souffrent d'endométriose diagnostiquée, quel que soit le stade. La reconnaissance de l'endométriose comme ALD permettrait une exonération des frais de Sécurité sociale dont doivent s'acquitter les femmes qui consultent et tentent de soigner cette pathologie. Dans un second temps, nous souhaitons élargir aux femmes qui souffrent le plus de l'endométriose le statut de travailleuse handicapée afin qu'elles puissent accéder à un panel de mesures qui favorisent la pérennité d'un emploi, l'aménagement de celui-ci ou encore la facilité d'accès à un autre moins contraignant.

Lors de la campagne présidentielle, Marine Le Pen avait courageusement porté le combat d'accès à la santé des femmes, trop négligé par les gouvernements qui se succèdent depuis 40 ans.

« Trop de femmes dans notre pays sacrifient leur santé compte-tenu de leur emploi du temps surchargé, d'une « double journée » conciliant travail et vie personnelle et familiale »

La proposition de loi que j'ai déposée en mai dernier, avec Marine Le Pen, est une proposition qui vise à soutenir les femmes qui souffrent d'endométriose, conformément aux engagements de campagne pris devant les Françaises et les Français. Cette proposition traduit un engagement majeur de la campagne présidentielle de Madame Le Pen, qui avait fait de la cause des femmes l'une de ses priorités.

À titre personnel, depuis le début de mon engagement politique, je défends systématiquement tout ce qui peut améliorer le quotidien des femmes qui souffrent et luttent pour leurs droits.

Construite avec des associations engagées et apolitiques, la proposition de loi que nous avons déposée a été nourrie du travail de recherche de nombreux médecins et spécialistes gynécologiques. Elle porte sur un axe majeur : l'endométriose. Maladie gynécologique chronique affectant les femmes en mesure de procréer, elle se manifeste, au-delà de l'aspect technique médical, par des douleurs parfois insurmontables. Les

Trop de femmes dans notre pays sacrifient leur santé compte-tenu de leur emploi du temps surchargé, d'une « double journée » conciliant travail et vie personnelle et familiale, et de l'inégalité de répartition des obligations familiales.

Aussi, il convient de former davantage de médecins spécialistes de la gynécologie et de recruter un grand nombre de professionnels supplémentaires pour garantir l'accès pour toutes à des soins immédiats et de qualité, dans le cas par exemple de l'endométriose ou encore de l'Interruption Volontaire de Grossesse. Au-delà de tout sectarisme partisan, cette cause doit être vectrice de rassemblement plutôt que de division, et c'est ce que nous ne cessons de demander à ce sujet. ●



L'IMPÉRATIF DE LA CONSTITUTIONNALISATION DU DROIT À L'AVORTEMENT EN FRANCE, UN ENJEU DE PROTECTION ET DE DIPLOMATIE FÉMINISTE

Marie-Noëlle BATTISTEL

- Députée Socialistes et App. de l'Isère
- Vice-présidente de la commission des Affaires économiques
- Membre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes
- Co-auteur du rapport d'information sur la constitutionnalisation de l'IVG



Guillaume GOUFFIER VALENTE

- Député Renaissance du Val-de-Marne
- Membre de la Commission des Lois constitutionnelle
- Vice-président de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes
- Membre de la délégation aux Droits des enfants de l'Assemblée nationale
- Co-auteur du rapport d'information sur la constitutionnalisation de l'IVG



A la suite du revirement de jurisprudence de la Cour suprême aux Etats-Unis annulant l'arrêt Roe vs Wade qui protégeait le droit à l'avortement à l'échelle fédérale depuis 1973, le Parlement français a envoyé un signal fort en votant un texte pour l'inscrire dans notre Constitution. Les parlementaires ont ainsi montré qu'ils étaient prêts à consacrer ce droit fondamental pour mieux le protéger, alors que plusieurs gouvernements y compris au sein de l'Union européenne, le remettent ouvertement en cause.

Le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) fait partie intégrante des valeurs fondamentales de notre pays et de son pacte social et républicain. En devenant la première nation à apporter une telle protection, elle confirmerait son attachement au droit des femmes et leur faculté de pouvoir disposer librement de leur corps. Cette avancée, élément central de notre diplomatie féministe, est éminemment attendue et viendrait conforter les mouvements féministes dans d'autres pays. Cependant, le chemin est encore long avant une adoption définitive de ce texte et nous comptons sur l'engagement du président de la République pour y parvenir rapidement.

Le combat pour la constitutionnalisation du droit à l'avortement, des enjeux liés à ce droit à ne pas délaisser

En parallèle, nous devons progresser encore sur l'enjeu plus global de l'égal accès des femmes à la santé. Cet objectif primordial, les membres de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale le rappellent de façon constante et nous n'aurons de cesse de nous battre pour qu'il soit pleinement atteint. Nous ne pouvons accepter qu'en 2023, des femmes rencontrent des difficultés pour avorter, pour obtenir une contraception ou même simplement accéder à des informations relatives à la santé sexuelle.

Alors que dans plus de treize départements, le suivi gynécologique est impossible, une baisse de plus de 50 % des effectifs des gynécologues médicaux est comptabilisée depuis une dizaine d'années avec simultanément une baisse du nombre d'internes admis dans cette spécialité. Il s'agit d'un déficit néfaste qui conduit à des absences de suivis médicaux engendrant des retards dans les diagnostics. La santé des femmes, et surtout leur bonne santé, est un vecteur de leur émancipation.

« Une baisse de plus de 50 % des effectifs des gynécologues médicaux est comptabilisée depuis une dizaine d'années »

Les mouvements conservateurs et « anti-choix », des réseaux organisés et largement financés contre le droit des femmes à disposer de leurs corps

Les ennemis de l'IVG sont aujourd'hui déterminés, organisés et financés par des mécènes qui ne se cachent plus. Ils disposent d'un nouvel élan générationnel inquiétant ainsi que d'un réseau transnational puissant. Regroupés sous des formes variées et sous une apparence parfois laïque, ces mouvements, sous couvert de militer pour un « droit à la vie » luttent en réalité contre les droits sexuels et reproductifs des femmes. Elles organisent ainsi différentes campagnes de désinformation comme la coordination « One of Us », à l'initiative des campagnes d'affichage anti-IVG sur les vélos urbains dans les métropoles de Paris et Lyon. Et c'est aussi une réalité, des mouvements groupusculaires d'extrême-droite orchestrent des actions brutales comme le saccage des locaux du Planning familial en février dernier.

Nous devons donc avoir pleinement conscience de ce contexte, intensifier nos outils de lutte contre le délit d'entrave à l'IVG et être intransigeant contre toute forme d'attaques. La structuration et les actions, parfois violentes, de ces mouvements sont des agressions directes et coordonnées envers les droits des femmes qu'il nous faut sans cesse dénoncer et combattre afin de garantir l'accès des femmes à leurs droits fondamentaux. ●

l'Opinion
Quotidien thématique / politique, économie, international

Derrière le Conseil constitutionnel, l'énorme responsabilité budgétaire

L'indignité de la
partie de poker
assolée devant le
succès d'Olympique

THE WALL STREET JOURNAL
Nouveaux marchés



LA SANTÉ MENTALE DES FEMMES DOIT DEVENIR UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Anne-Cécile VIOLLAND

- Députée Horizons et App. de la Haute-Savoie
- Secrétaire de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
- Secrétaire de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes
- Co-rapporteuse d'une mission d'information sur la santé mentale des femmes



Premier poste de dépenses de l'Assurance maladie, les troubles mentaux coûtent chaque année plus de 23,4 milliards d'euros au régime général. A cela s'ajoute le coût indirect pour notre société au sein de laquelle une personne sur cinq souffre de troubles psychiques. Pourtant, la santé mentale est encore largement méconnue, très mal prise en charge et victime de nombreux tabous. Pour ces raisons, la délégation aux droits des femmes m'a nommée co-rapporteuse d'une mission d'information sur la santé des femmes, que nous avons choisi de centrer sur la santé mentale. Évidemment, il n'y a pas de santé sans santé mentale !

« État de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté »¹; la santé mentale est un enjeu crucial pour notre société, qui mérite donc le plus grand intérêt de nos politiques publiques.

Certains moments de la vie d'une femme (adolescence, maternité, ménopause) mais aussi les attentes de notre société et les représentations sociales (s'occuper d'une famille par exemple), font peser une charge importante sur leur santé mentale. Dès l'enfance, les petites filles sont confrontées aux stéréotypes genrés. Ensuite, c'est à la difficile conciliation entre vies professionnelle et personnelle qu'elles doivent faire face; et - trop souvent - à la précarité économique, à la violence et aux addictions.

Face à ces constats, nous

devons sérieusement réfléchir aux mesures de prévention et de sensibilisation, de formation et de prise en charge. Notre préoccupation principale doit être de lutter contre les inégalités et de rétablir une image positive de soi, afin que les filles et les femmes puissent être épanouies et indépendante à tous les âges de leur vie. Bien sûr, le Gouvernement a su se saisir de ces questions, et des avancées législatives sont à noter. L'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi visant à accompagner les couples victimes de fausse couche. La Première ministre annonçait en mars dernier le remboursement par la Sécurité sociale des protections périodiques pour toutes les femmes de moins de 25 ans. Gabriel Attal, ministre des Comptes publics, a annoncé à notre Délégation que la France se dotera d'un budget intégrant l'Égalité, une idée qu'Édouard Philippe en 2018 avait déjà soumise à son gouvernement.

Cependant, la Santé mentale est un enjeu global, auquel nous devons répondre avec beaucoup plus d'ambition, et beaucoup plus de cohérence. Par exemple, les pensées suicidaires sont deux fois plus importantes chez les collégiennes (14 %) que chez les garçons (7 %). Ainsi, l'action politique doit s'engager résolument pour y apporter des solutions concrètes en associant formation des enseignants, sensibilisation des parents, amélioration des services de santé mentale, prise en charge judiciaire quand cela est nécessaire.

Nous formulons 24 recommandations afin de mieux comprendre, diagnostiquer, former, prendre en charge et soutenir les femmes. L'accès aux soins psychologiques notamment doit être absolument repensé et intégré dans une

« Par exemple, les pensées suicidaires sont deux fois plus importantes chez les collégiennes (14 %) que chez les garçons (7 %). »

véritable politique de santé publique.

Nous travaillons activement à améliorer la santé mentale des femmes, dans une société plus égalitaire et bienveillante pour toutes. Il est urgent de se saisir de ce sujet, c'est l'avenir de toute notre société qui en dépend. ●

¹ Selon la définition établie lors de la première conférence ministérielle européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2005 à Helsinki.



TRIBUNE

MONDIAL DU RUGBY : UN PREMIER TITRE POUR LA FRANCE ET DES RETOMBÉES MAJEURES POUR L'ÉCONOMIE ?

Des milliers de supporters du monde entier sont attendus à la rentrée ! La Coupe du Monde de Rugby 2023, se déroulera du 8 septembre au 28 octobre prochains, en France. C'est l'un des plus grands événements sportifs de l'année. À côté des grandes nations traditionnelles du rugby - la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Angleterre, l'Afrique du Sud -, les Bleus font en outre figure de favoris !

Les matchs se joueront à Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes, Bordeaux, Lille et Saint-Etienne. « Ça va être formidable. On attend entre 2,5 millions et 3 millions de fans », avec « une bonne partie d'étrangers, à peu près 40 % », a eu l'occasion de se réjouir la ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra. Ce sont quelque 1,2 milliard d'euros qui sont espérés en retombées directes sur tout le territoire. On parle de 17 000 emplois créés pour l'occasion.

Terre de foot, Marseille s'enthousiasme pour l'ovalie, avec un potentiel de 300 millions d'euros pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), qui accueillera 10 matchs sur 48. À Toulouse, idem, avec 50 000 touristes et 30 millions d'euros escomptés, contre 12 millions d'investissements (6,3 millions d'euros pour les travaux du Stadium et 5,7 millions pour les animations). Même les régions qui n'accueilleront pas de match comptent bien en profiter.

La France n'a jamais remporté cette compétition, au contraire de la Nouvelle-Zélande (trois fois), de l'Afrique du Sud (trois fois), de l'Australie (deux fois) et de l'Angleterre (une fois), mais l'équipe entraînée par Fabien Galthié concentre tous les espoirs pour un premier titre. Le match d'ouverture opposera le XV de France à la Nouvelle-Zélande, au Stade de France, le 8 septembre à 21h. C'est là aussi qu'aura lieu la finale le 28 octobre. Outre les All Blacks, le XV emmené par Antoine Dupont et Romain Ntamack affrontera l'Italie, la Namibie et l'Uruguay.

En matière de sécurité, l'enjeu est grand, surtout après les émeutes qui viennent de bousculer le pays. Après le fiasco de la finale de la Ligue des champions fin mai au stade de France et avant les Jeux Olympiques de Paris l'an prochain, le Mondial de rugby fait figure de test. « 3 000 policiers et gendarmes dont une vingtaine d'unités de forces mobiles (UFM) seront mobilisés en moyenne sur 60 jours », et « 5 800 forces de sécurité intérieure et 42 UFM » en période de pointe, a fait savoir Michel Cadot, délégué interministériel aux grands événements sportifs et aux JO.

Stéphanie Fontaine

LA COUPE DU MONDE DE RUGBY : NOTRE PLUS GRAND RENDEZ-VOUS SPORTIF DE 2023 !

Amélie OUDEA-CASTERA

► Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques



Cette année, la France a le plaisir d'accueillir cette Coupe du monde de rugby historique - la dixième de l'histoire et la deuxième organisée en France, l'année même du bicentenaire de la naissance de ce sport, du geste un peu fou d'un étudiant britannique nommé William Webb Ellis. Le rugby a depuis conquis les 5 continents, et continue sans cesse de séduire de nouvelles nations et de nouveaux supporters.

Pendant 51 jours de fête sportive et populaire, les 20 meilleures équipes et les 660 meilleurs joueurs de la planète vont s'affronter pour espérer soulever le trophée, et succéder ainsi aux Springboks de l'Afrique du Sud. La Coupe du monde de rugby est en effet devenue l'un des événements les plus importants de la planète sport, comme en témoignent les 2,6 millions de spectateurs - dont 600 000 visiteurs étrangers - attendus, avec une billetterie qui a fait carton plein, les 80 000 accrédités, les 4 500 volontaires, mais aussi son retentissement médiatique, avec plus de 850 millions de téléspectateurs et 2 milliards de visionnages prévus sur les réseaux sociaux.

Pour organiser un tel événement, c'est donc une véritable équipe de France de la Coupe du monde qui s'est constituée pour la réussite de la compétition et la défense d'un modèle français en matière d'accueil des grands événements sportifs internationaux. L'Etat s'est mobilisé aux côtés du Groupement d'Intérêt Public (GIP) France 2023, dont il est actionnaire, de World Rugby, des collectivités territoriales et des grands sponsors qui soutiennent l'événement, avec pour objectif que le meilleur accueil possible soit réservé aux spectateurs du monde entier, comme aux équipes et à leurs accompagnants, à travers des dispositifs couvrant l'ensemble des dimensions, à commencer par la sécurité et les transports.

Cette fête sera placée sous le signe de la rencontre des plus belles valeurs de la France avec celles du rugby, aux premières desquelles la solidarité, la

convivialité et le partage, la tolérance, l'inclusion et le respect. Elles seront particulièrement mises à l'honneur avec l'organisation, pendant cette compétition, de la Coupe du monde de rugby fauteuil, discipline paralympique pratiquée aujourd'hui dans plus de 40 pays. La France est fière d'en être championne d'Europe en titre. Le pays célébrera ainsi le rugby sous toutes ses formes.

Toutes ces valeurs seront également mises au cœur de l'expérience que nous voulons proposer aux spectateurs. Une expérience sportive et festive bien sûr, au sein des zones de célébration des « Villages Rugby » à retrouver dans les neuf villes et métropoles accueillant les stades de la compétition, mais aussi gastronomique, avec, au sein de ces Villages, les « Marchés du Rugby », où le meilleur de nos terroirs et du savoir-faire de nos agriculteurs sera à découvrir.

La France, en accueillant cet événement majeur, à l'instar des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, a en effet l'opportunité d'exprimer tous ses talents, de faire émerger une nouvelle référence en matière de grands événements sportifs internationaux, fondée sur des exigences inédites en matière sociale, écologique, d'inclusion des personnes en situation de handicap et d'héritage sportif et sociétal. La très grande attention portée aux enjeux de

RSE, notamment à travers la signature d'une charte sociale entre le GIP France 2023 et les partenaires sociaux et la formation de 1 400 apprentis aux métiers du sport, en témoigne.

Alors pour toutes ces raisons, rendez-vous le 8 septembre prochain au Stade

de France, pour un match d'ouverture déjà légendaire entre un XV de France fantastique ces derniers mois, et la mythique équipe des All Blacks de Nouvelle-Zélande ! Et longue vie aux valeurs de l'ovalie ! ●

« La Coupe du monde de rugby est (...) devenue l'un des événements les plus importants de la planète sport, comme en témoignent les 2,6 millions de spectateurs - dont 600 000 visiteurs étrangers - attendus, avec une billetterie qui a fait carton plein ».



FRANCE 2023 : TRANSFORMONS L'ESSAI !

Michel SAVIN

- Sénateur LR de l'Isère
- Vice-président de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication
- Président du groupe d'études Pratiques sportives et grands événements sportifs
- Membre du comité d'éthique du comité d'organisation des JO et paralympiques
- Membre du conseil d'administration de l'Agence nationale du sport



La France a la chance d'accueillir très prochainement deux grandes compétitions sportives internationales sur son territoire, et quelles compétitions : la Coupe du monde de rugby à l'automne 2023, et les Jeux Olympiques et Paralympiques (avec le rugby à 7), à peine neuf mois plus tard. Deux moments forts qui nous permettront de célébrer ensemble les valeurs du sport : l'unité, l'égalité, l'esprit d'équipe, le dépassement de soi. A l'image du rugby, pour faire de ces événements une belle réussite, il faut jouer collectif !

Sur l'organisation de ces compétitions tout d'abord, il est vital de redorer le blason de la France en matière d'accueil des grandes manifestations sportives après le

« il est vital de redorer le blason de la France en matière d'accueil des grandes manifestations sportives après le chaos du Stade de France »

chaos du Stade de France lors de la finale de la Ligue des Champions en 2022, et dont les pouvoirs publics ont tiré tous les enseignements. Il faudra dès cet automne assurer la sécurité à proximité et dans les stades bien sûr, mais également partout où le sport sera en fête, notamment dans les « villages rugby » où se retrouveront tous les amateurs de sport pendant deux mois.

Aujourd'hui, tout est prêt pour France 2023, alors que le travail se poursuit dans les temps pour les Jeux de Paris 2024. Le déroulement de la Coupe du monde sera tout de même l'occasion idéale de lever tous les doutes pour l'an prochain concernant notre capacité à accueillir des événements de grande ampleur.

Cette Coupe du monde de rugby est également

exemplaire en termes de partage. Avec des matchs se tenant partout sur le territoire, avec des prix très variés assurant une réelle mixité des spectateurs présents dans les tribunes, cette compétition sera un moment à la fois accessible et populaire, destiné à l'ensemble des Français mais aussi aux milliers de supporters étrangers qui vont venir encourager leurs équipes et profiter de l'hospitalité et des beautés de notre pays.

Les Camps de Base Equipe, situés dans neuf régions, rapprocheront encore un peu plus la compétition des fans et on peut espérer des interactions avec les clubs locaux pour ancrer un peu plus la pratique sportive partout en France ; car l'un des autres enjeux est bien évidemment de donner envie de pratiquer, et que cet engagement perdure longtemps après le coup de sifflet final.

Le principal héritage de France 2023 est bien là : continuer à promouvoir le rugby ! Le nombre de licenciés hommes et femmes augmente d'année en année et la discipline a accumulé record d'audience sur record d'audience à chaque retransmission télévisée. Cette popularité n'est pas le fruit du hasard, elle la doit beaucoup aux résultats de nos équipes de France et à un XV de France particulièrement performant avec une génération de joueurs de grand talent, qui ne peuvent que susciter les vocations !

Cet automne, continuons donc cette dynamique avec et autour de notre équipe, qui a toutes les clés en main pour transformer l'essai lors de cette Coupe du monde ! ●



TOUS DERRIÈRE LES BLEUS !

Annaïg LE MEUR

- ▶ Députée Renaissance du Finistère
- ▶ Coordinatrice du groupe Renaissance à la commission des Affaires économiques
- ▶ Vice-Présidente du XV Parlementaire
- ▶ Conseillère municipale de Quimper



territoires. A titre d'exemple, le XV parlementaire, dont je suis vice-Présidente, accueillera du 31 août au 7 septembre une dizaine de délégations étrangères de parlementaires pour renforcer nos liens diplomatiques et valoriser notre patrimoine sportif, culturel et économique. De Toulouse à Paris en passant par le Périgord, nous souhaitons que la Coupe du Monde de Rugby des Parlementaires, comme la vraie Coupe du monde, bénéficie à l'ensemble des territoires et mobilise tous les acteurs concernés, sur le terrain comme en dehors. Car le rugby est avant tout sport fédérateur, vecteur de cohésion humaine et sociale. Nous partageons avec les Français l'amour du rugby, le goût de l'effort et du partage.

Grâce à cet élan collectif, nous pouvons nous attendre à des retombées économiques à la hauteur des résultats sportifs, voire bien au-delà, en cas de victoire. Avec 600 000 visiteurs internationaux attendus sur l'ensemble de la compétition et une diffusion dans 209 pays, nous pouvons espérer 2,4 milliards d'euros de retombées en France, soit en moyenne 40 millions d'euros par match et par territoire d'accueil, et 17 000 nouveaux emplois directs et indirects.

Une vitrine sur la France

Pendant plus d'un mois, la Coupe du monde sera la vitrine de l'art de vivre à la française et un succès à condition qu'elle bénéficie à l'ensemble des Français. Car, comme le dit la légende du rugby

Pierre Villepreux : « dans une équipe de rugby, il n'y a pas de passagers, il n'y a qu'un équipage ». Ce principe est également valable en économie. Nous devons donc tous monter à bord de cette aventure collective et ne laisser personne à quai.

C'est pourquoi, en soutien des Bleus qui défendront nos couleurs sur le terrain, nous mouillerons le maillot, avec l'ensemble

200 ans après l'invention du rugby chez nos voisins britanniques que nous apprécions tant affronter lors des compétitions officielles – et surtout battre comme ce fut le cas à Twickenham en mars

dernier – nous avons l'honneur d'accueillir dans notre beau pays la prochaine Coupe du Monde de Rugby. Désormais profondément ancré dans la culture française, ce sport suscite un engouement sans précédent. Alors que le besoin d'union nationale est plus fort que jamais, nous nous prenons désormais à rêver collectivement d'un premier sacre mondial à domicile.

Des relances de Romain Ntamack aux percées d'Antoine Dupont, nous vibrons désormais à l'unisson derrière le XV de France. Au-delà des performances individuelles des joueurs de cette équipe, c'est

« Avec 600 000 visiteurs internationaux attendus sur l'ensemble de la compétition et une diffusion dans 209 pays, nous pouvons espérer 2,4 milliards d'euros de retombées en France »

couleurs sur le terrain, nous mouillerons le maillot, avec l'ensemble



surtout la dimension collective et les valeurs universelles de ce sport qui vont nous rassembler. Car le rugby est avant tout une histoire d'amour et de passion : on l'aime, un peu, beaucoup, passionnément, à l'ovale.

Transformons l'essai, ensemble !

Dès lors, pour une compétition de cette ampleur, c'est tout un pays qui se met en ordre de bataille pour assurer sa réussite. Aux quatre coins du pays, les initiatives se multiplient pour faire du mois de septembre un mois inoubliable qui bénéficiera à l'ensemble des

des Français et des acteurs économiques, pour valoriser notre culture, nos savoir-faire et nos territoires.

En septembre, nous ne serons pas uniquement spectateurs du XV de France, nous porterons également la flamme de l'ovale sur le terrain.

En septembre, nous ne ferons XV autour de notre équipe, de nos territoires et de notre pays.

En septembre, transformons l'essai, ensemble ! ●

LE MONDIAL DE RUGBY OU COMMENT RIVALISER AVEC L'UNIVERSALISME OLYMPIQUE

Bernard FIALAIRE

- Sénateur RDSE du Rhône
- Vice-Président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication
- Joueur du XV parlementaire



La Coupe du monde de rugby va être l'occasion de confronter, un an avant les Jeux Olympiques de Paris, deux manifestations sportives que tout oppose. En effet, quelle convergence avec l'esprit olympique qui veut que tout athlète en maillot blanc se mesure pour la seule gloire du sport à des concurrents dans des disciplines particulières : course, saut, nage, lancers, etc. ? Alors que le rugby va rassembler dans une unité de temps et de lieu

deux équipes qui s'affronteront en courant, sautant, poussant, luttant avec un ballon comme marqueur de progression et de possession.

Ces équipes se combattront pour le triomphe de leur maillot, après avoir été galvanisées par leur hymne national qui précède le match.

Aux JO, l'hymne du vainqueur ne retentit qu'à la cérémonie de remise de médailles.

Le rugby tire ses origines de la soule qui voyait combattre deux communautés villageoises pour la possession de cette balle, symbole du soleil, qu'il fallait enfouir dans son sol en gage de fertilité.

« Cette Coupe du monde ne peut pas mieux débuter que par la rencontre d'ouverture entre le XV de France et les All Blacks de Nouvelle Zélande »

Thomas Arnold, directeur du collège de Rugby, a codifié cette discipline après qu'en 1823, il y a juste 200 ans, William Webb Ellis a porté à la main le ballon derrière la ligne d'en-but marquant ainsi le premier essai dont la transformation a façonné les générations jusqu'aux nôtres. Il s'agissait à l'époque victorienne de former les élites qui dirigeraient le monde et plutôt que de s'en remettre aux majors d'Oxford ou Cambridge, on misait sur les capitaines des équipes de rugby.

Le rugby n'est pas une discipline olympique même s'il fut invité en démonstration aux JO de Paris en 1900 par le baron de Coubertin, qui avait arbitré la première finale de championnat de France de rugby. Le rugby fut exclu des manifestations olympiques en 1924 à l'issue d'un match agrémenté d'une bagarre générale mémorables entre les Français et les Américains. Le rugby à 7 est récemment apparu dans la sphère olympique dont font partie le football, le basket, le handball, le volley, autant de disciplines qui ne me semblent pas relever de l'esprit olympique initial.

La Coupe du monde de rugby a donc un sérieux challenge à relever en rivalisant avec l'universalisme de l'olympisme. Pour fêter le 200ème anniversaire du rugby, la France doit s'élever à la hauteur de cet événement.

Le rugby français fête également cette année le 60ème anniversaire de ce que les anglo-saxons ont appelé le French flair. Aux qualités de force basque et d'aisance de la pelote, le Sud-Ouest a enrichi la discipline du rugby anglo-saxon basé sur la fixation et le surnombre par le cadrage, porté au sublime par le « cadrage débordement » des frères Boniface. C'est cet instant furtif où le défenseur est immobilisé par la course de l'attaquant comme le toréador ou le piqueur de banderilles immobilise le taureau.

Cette Coupe du monde ne peut pas mieux débuter que par la rencontre d'ouverture entre le XV de France et les All Blacks de Nouvelle Zélande au stade de France.

Je souhaite surtout que la jeunesse, en particulier celle éloignée des lieux traditionnels du rugby, découvre les vertus de l'effort, du respect des règles, des adversaires, des arbitres et cette fraternité sur les terrains qui se prolongent au cours des troisièmes mi-temps.

« Vraiment le peu de morale que je sais, je l'ai appris sur le terrain... », cette phrase de Camus évoque ce que je dois au rugby et que je partage encore furtivement avec le XV parlementaire. ●



ENTRE OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES, AMBITIONS DURABLES ET LEVIERS DE TRANSFORMATIONS PÉRENNES : UNE COUPE DU MONDE DE RUGBY AU CŒUR DES ENJEUX DE DEMAIN

Isabelle RAUCH

- Députée Horizons et App. de la Moselle
- Présidente de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale
- Conseillère régionale du Grand Est



Dès 2019, le cabinet d'étude Ipsos soulignait les potentiels leviers de transformations économiques et sociaux soulevés par l'organisation de grandes compétitions sportives. Alors que le 8 septembre prochain, le XV de France porté par Antoine Dupont et sa génération dorée va entamer une Coupe du monde qu'il espère remporter pour la première fois, il apparaît que cet événement aura de nombreuses répercussions positives pour notre pays.

La Coupe du monde 2023 est avant tout une précieuse opportunité d'œuvrer pour l'attractivité de nos territoires. En effet, jusqu'à 450 000 visiteurs étrangers assisteront aux matchs durant toute la compétition et se déplaceront dans une dizaine de villes. France 2023 représente donc l'occasion de renforcer l'image de la France comme puissance touristique et de mettre en valeur les divers savoir-faire des sept régions hôtes.

Par ailleurs, accueillir la dixième édition de la Coupe du monde va contribuer au dynamisme économique de notre pays. De fait, l'étude réalisée par le cabinet Deloitte a estimé que la Coupe du monde pourrait avoir un impact de 1,9 à 2,4 milliards d'euros sur l'économie française permettant ainsi de créer jusqu'à 17 000 emplois à temps pleins et de générer une fiscalité additionnelle comprise entre 96 et 119 millions d'euros pour l'Etat et les collectivités locales.

Si la Coupe du monde est donc une occasion de dynamiser notre économie sans dégrader nos finances publiques, elle peut et doit aussi être un levier d'accélération de la transition environnementale.

À cette fin, France 2023 a signé la charte des 15 engagements éco-responsables éditée par l'ONG WWF et le ministère des Sports. Ce texte pose des objectifs ambitieux tels que l'obligation pour les organisateurs de la Coupe du monde

d'adopter une politique d'achat responsable et d'effectuer au minimum 90 % des déplacements en mobilité durable.

Enfin, la Coupe du monde 2023 doit être celle de tous les Français. L'insertion est, à cet égard, un défi auquel France 2023 apporte des éléments de réponse via la création de Campus 2023 qui vise à pérenniser les emplois de 3000 alternants œuvrant à l'organisation de cet événement.

De même, l'inclusion des publics aujourd'hui éloignés du rugby doit être une priorité de France 2023. A ce titre, le maillage des dix villes hôtes toutes à moins de deux heures de 80 % de nos compatriotes apparaît comme un élément d'inclusion des territoires à la pratique du ballon ovale.

Nous ne pouvons que nous féliciter des appels à projet lancés par le Fond de dotation de la Coupe du monde de rugby 2023, « *Rugby au cœur* », qui ont d'ores et déjà contribué au financement de 51 projets relatifs à la pratique du rugby adaptée aux personnes malades ou souffrants de handicap et de 83 projets conciliant rugby, éducation et égalité des chances.

Les défis posés par la deuxième Coupe du monde de rugby organisée en France sont donc nombreux. France 2023 y apporte des éléments de réponse en conciliant développement économique, transition écologique et ancrage territoriale. Tout reste néanmoins à faire, comme le disait le regretté Roger Couderc : « *Allez les petits !* » ●

« La Coupe du monde pourrait avoir un impact de 1,9 à 2,4 milliards d'euros sur l'économie française permettant ainsi de (...) générer une fiscalité additionnelle comprise entre 96 et 119 millions d'euros pour l'Etat et les collectivités locales. »



À LYON, UNE COUPE DU MONDE POUR PRENDRE SOIN

Grégory DOUCET

► Maire de Lyon



Les événements sportifs internationaux sont des espaces de partage, de métissage et d'ouverture sur le monde. Ils permettent des échanges heureux entre des individus de cultures, d'âges et de genres différents. Parce qu'elle permet les rencontres avec nos voisins européens et avec des équipes de l'hémisphère sud, la Coupe du monde de rugby est un vecteur de découverte et de curiosité pour les Lyonnaises et les Lyonnais, notamment les plus jeunes.

À Lyon, nous avons pris le parti de mettre à disposition de clubs sportifs et de structures d'éducation populaire des billets venant accompagner des projets associatifs au long cours. En partenariat avec l'Éducation Nationale, nos écoliers pourront, en plus de suivre un cycle d'apprentissage des bases du rugby, se rendre au stade pour goûter le spectacle du haut niveau sportif. D'autres auront la chance de rencontrer, en chair et en muscles, des joueurs de l'équipe mythique des All Blacks, dans leurs écoles ou sur leur terrain d'entraînement. Cette proximité entre joueurs et jeunes lyonnais offrira bien plus qu'une opportunité unique dans une vie mais sera aussi l'occasion de montrer que ces personnalités restent nos semblables, malgré les kilomètres qui nous séparent et les carrures impressionnantes.

Des jeunes « auront la chance de rencontrer, en chair et en muscles, des joueurs de l'équipe mythique des All Blacks, dans leurs écoles ou sur leur terrain d'entraînement. »



Les joueurs à la fougère argentée se rendront aussi auprès d'enfants hospitalisés, pour apporter leur joie de vivre et une certaine exception dans les quotidiens souvent difficiles des jeunes patients. Une façon pour eux de « prendre soin - Manaaki » un concept particulièrement important dans la culture maori et que notre exécutif tend à appliquer à ses habitants depuis 2020. Prendre soin de soi, prendre soin des autres en accompagnant les plus fragiles, en mettant les forts du côté de ceux qui aident et en poussant ainsi collectivement l'ensemble de la communauté vers des jours meilleurs. Alors que ces dernières années ont pu porter leur lot de crises sanitaires et sociales, cette Coupe du monde sera une parenthèse de joie, mais aussi une impulsion claire en matière d'égalité et de dignité.

Aussi, notre village et nos projets d'animation feront la part belle à l'égalité femme-homme ou encore donneront de la visibilité aux questions de handicap et d'inclusion pour que la fête laisse un héritage constructif et inspirant. Il était important en effet de ne pas laisser, à l'issue de la Coupe du monde, de simples reliefs d'une fête dont on souhaiterait se débarrasser pour prévoir rapidement un nouvel événement jetable. À ce titre, nos services événementiels ont revu leurs standards en matière de transition écologique, révisé leurs politiques d'approvisionnement, de logistique, travaillé localement les questions d'offre d'alimentation, inscrit une dynamique sobre en consommation énergétique mais riche en bonne humeur.

Car c'est, au fond, ce qui nous tient à cœur dans l'accueil de cet événement : il nous faut proposer une manifestation joyeuse et émancipatrice tout en amorçant une nécessaire transformation de notre rapport aux événements. Cette démarche est essentielle afin que le sport puisse rester au rendez-vous de nos prochaines années sans mettre en péril notre planète.●

LE RUGBY, C'EST LE VIVRE ENSEMBLE

Christian ESTROSI

- Maire de Nice
- Président de la Métropole Nice Côte d'Azur,
- Président délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



démontrer qu'il est un sport à part. Un sport capable de générer des valeurs fortes au moment où nos territoires sont confrontés au défi du vivre ensemble : respect, partage, solidarité. Ce ne sont pas que des mots. Ces valeurs résument assez bien la dimension éducative du rugby. Elles sont la colonne vertébrale de ce jeu où le collectif est au-dessus de tout. Elles se transmettent de génération en génération, quel que soit le niveau de pratique. Et le maire de Nice que je suis, a pu mesurer qu'elles étaient encore présentes au plus haut niveau du rugby pro, quand notre ville a accueilli les demi-finales du Top 14 au mois de juin 2022. Quel bonheur ! Le sport tel qu'il devrait toujours être. D'abord une grande fête populaire capable de générer du partage et de la mixité, capable de déclencher une aventure humaine et collective inspirante pour les villes hôtes. Sécurité, transports, hébergement, animations, conception des « Villages Rugby »... les défis ne manquent pas pour

Un sport unique, une équipe de France fantastique pour un événement qui s'annonce grandiose. Le rugby s'apprête à nous faire vivre un moment d'exception aux mois de septembre et octobre prochains avec ce dénouement que nous attendons tous : une victoire finale des Bleus le 28 octobre au Stade de France. Rarement nous ne les avons sentis aussi proches de l'exploit car depuis plus de trois ans maintenant, Fabien Galthié a su façonner autour de notre sélection nationale cette excellence qui accompagne le rugby français depuis tant d'années mais qui n'a pas toujours su s'exprimer pleinement au bon moment. Pour beaucoup sur la planète rugby, savoir que le Quinze de France n'a encore jamais remporté le titre mondial est une incongruité, pour tout ce que notre pays a apporté à cette formidable discipline depuis plus d'un siècle et plus près de nous, depuis la première édition de cette Coupe du monde en 1987. L'heure est venue pour Antoine Dupont et les siens de réparer cette anomalie et pour notre pays de vivre une expérience hors du commun pendant près de deux mois. Car au-delà des retombées économiques exceptionnelles qui sont attendues pour nos territoires – 20 millions d'euros par match – le rugby a l'occasion de

« Un sport capable de générer des valeurs fortes au moment où nos territoires sont confrontés au défi du vivre ensemble : respect, partage, solidarité. »

les collectivités mais le travail de préparation se fait dans la sérénité sachant que cette Coupe du monde de rugby peut être un exemple pour l'ensemble de notre nation mais également pour tous les grands événements sportifs internationaux que notre pays accueillera à l'avenir, à commencer par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

La France s'est déjà positionnée avec force depuis quelques années sur l'accueil de ces grandes compétitions, notamment grâce à l'implication des collectivités et la livraison de grands stades à Nice, à Bordeaux, à Lille ou encore la rénovation du Stade Vélodrome à Marseille. La présence de ces enceintes d'envergure nous a ainsi permis d'organiser en France l'Euro 2016 puis le Mondial de football féminin en 2019. Mais cette édition de la Coupe du monde de rugby doit nous permettre de franchir encore un palier en démontrant que le sport peut être un formidable outil de développement économique et social pour une nation et que le rugby, en particulier, peut donner à nos territoires un modèle de partage, de solidarité et de citoyenneté. Notre jeunesse a besoin d'exemples pour s'identifier et se construire. C'est le moment pour le rugby de marquer les esprits. ●



Besoin de communiquer avec des décideurs politiques européens ?

Lu par les personnes les plus influentes du monde politique européen, The Parliament est la plateforme de référence pour suivre l'actualité, y prendre part, et avoir un impact décisif sur les politiques de l'UE.

- **Contenu percutant**
- **Événements primés**
- **Publicité**
- **Recherche**

Contactez-nous ici



En savoir plus sur
opportunités publicitaires

+32 (0) 2 741 8235
customer.service@theparliamentmagazine.eu

A NANTES, ON CULTIVE LE SPORT, ALORS VIVE LE RUGBY !

Johanna ROLLAND

- Maire de Nantes
- Présidente de Nantes Métropole
- Présidente de France urbaine



A Nantes, nous avons à cœur de cultiver le sport dans toute sa diversité, du sport professionnel au sport amateur, en passant par l'handisport, le sport adapté et les pratiques sportives libres. C'est le fruit d'une volonté politique forte qui nous conduit à investir dans des infrastructures de qualité. Et à Nantes, le sport est présent dans toute la ville, dans chaque quartier grâce notamment aux 300 équipements que compte la ville. Il rayonne du local à l'international.

En 2023, la métropole a décidé de financer une piscine pour les sept plus petites communes de la métropole pour que les enfants puissent apprendre à nager, ainsi qu'une toute nouvelle piscine olympique qui verra le jour à Rezé, adaptée aux sportifs de haut niveau, et à la pratique de toutes et tous. C'est une première qui témoigne de l'esprit de solidarité et de l'importance du sport partout dans la métropole.

Nous sommes également pleinement mobilisés auprès des associations, et de tous leurs bénévoles, qui font vivre le sport au quotidien, depuis l'animation des clubs au plus près du terrain jusqu'à l'accueil des grands événements. Ce choix-là, c'est celui de favoriser des pratiques bonnes pour la santé, mais aussi un ferment de cohésion sociale qui a fait ses preuves.

« Pour permettre à toutes et tous de profiter de ces beaux spectacles sportifs, près de 5000 billets seront mis à disposition des clubs de la métropole et des publics dont les revenus sont limités. »

C'est dans cette dynamique-là que le sport de haut niveau et les grands événements trouvent toute leur place. Nous accueillons ainsi avec grand enthousiasme la 10^{ème} édition de la Coupe du monde masculine de rugby. Du 8 septembre au 8 octobre, 4 matchs de cette compétition internationale se joueront à Nantes. Plus de 140 000 supporters sont attendus, dont près de la moitié de passionnés venus du monde entier pour soutenir leurs équipes nationales.

La métropole nantaise s'est mobilisée pleinement pour être prête le jour J. D'importants travaux de rénovation ont été réalisés au stade de la Beaujoire pour accueillir au mieux l'événement.

Au-delà de la compétition, la Coupe du monde est une véritable fête du rugby, célébrant l'esprit sportif. Un village Rugby sera installé au cœur de la ville, sur le Parc des Chantiers de l'Île de Nantes. Cette fan zone, il est très important pour nous qu'elle soit gratuite, ouverte chaque week-end, et accessible à toutes et tous. A travers cet événement, nous voulons offrir aux Nantaises et aux Nantais l'opportunité de vivre l'ambiance unique de la compétition grâce à des rediffusions sur un écran géant pouvant accueillir jusqu'à 7 000 personnes. Pour permettre à toutes et tous de profiter de ces beaux spectacles sportifs, près de 5 000 billets seront mis à disposition des clubs de la métropole et des publics dont les revenus sont limités.

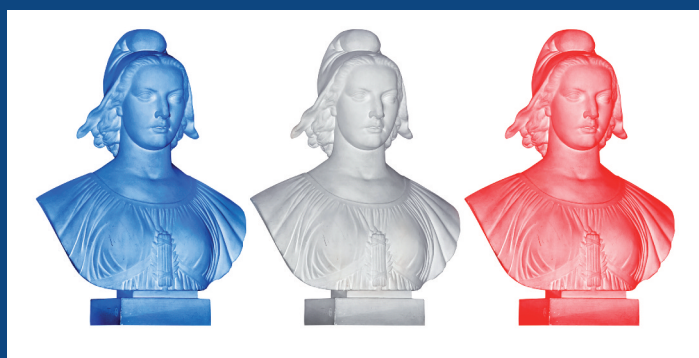
Ces grands événements ont un effet accélérateur en poussant de nombreux jeunes à s'inscrire dans les clubs. Pour profiter de cette dynamique positive, le tournoi national des quartiers 2023 pour les 8-13 ans aura lieu en même temps dans toute la France. A Nantes, nous sommes fiers d'en donner le coup d'envoi aux Dervallières, l'un de nos beaux quartiers populaires.

Cette Coupe du monde de rugby sera une grande fête du sport, une fête populaire et fraternelle qui célébrera l'esprit sportif et ses valeurs fondamentales.

Soyez prêts à vibrer au rythme de la Coupe du monde de rugby à Nantes ! ●



MISIONS NOTES ÉLECTIVES



Sommaire

- 49 Remaniement
- 51 Gouvernement
- 57 Parlement
- 58 Corps d'État
- 59 Collectivités d'Outre-mer, Conseil départemental, communes
- 60 Préfecture de police de Paris, Préfectures
- 70 Énergie, Affaires publiques
- 71 Autres mouvements



LCP
ASSEMBLÉE NATIONALE

**DONNONS
DU SENS**

LCP.FR



AVEC

LE MEDEF,

VOUS N'ÊTES

JAMAIS

SEUL

MEDEF.COM

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**

